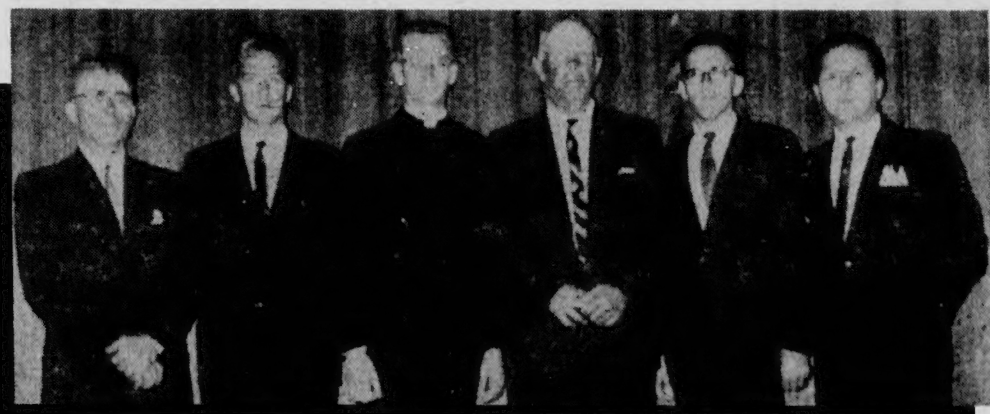
LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 11 Saint-Boniface, du 20 juin au 26 juin 1986

Bonne Saint-Jean!

De La Brise à Saint-Boniface



C'était le 27 juin 1965, le jour de l'ouverture officielle de la Villa Youville. Sur la photo, publiée à la une de **La Liberté et le Patriote** à l'époque, on reconnaît "l'âme qui anima et unifia tous les développements". Le bureau de direction était composé de: (*g. à d.*) Tobie Perrin (*directeur*), Robert Lafrenière (*président*), Conrad Montpetit, C.Ss.R., curé (*secrétaire-trésorier*), Joseph Charrière (*vice-président*), Roger Smith et Robert Arbez (*directeurs*). Laurent Fillion, directeur, était absent.

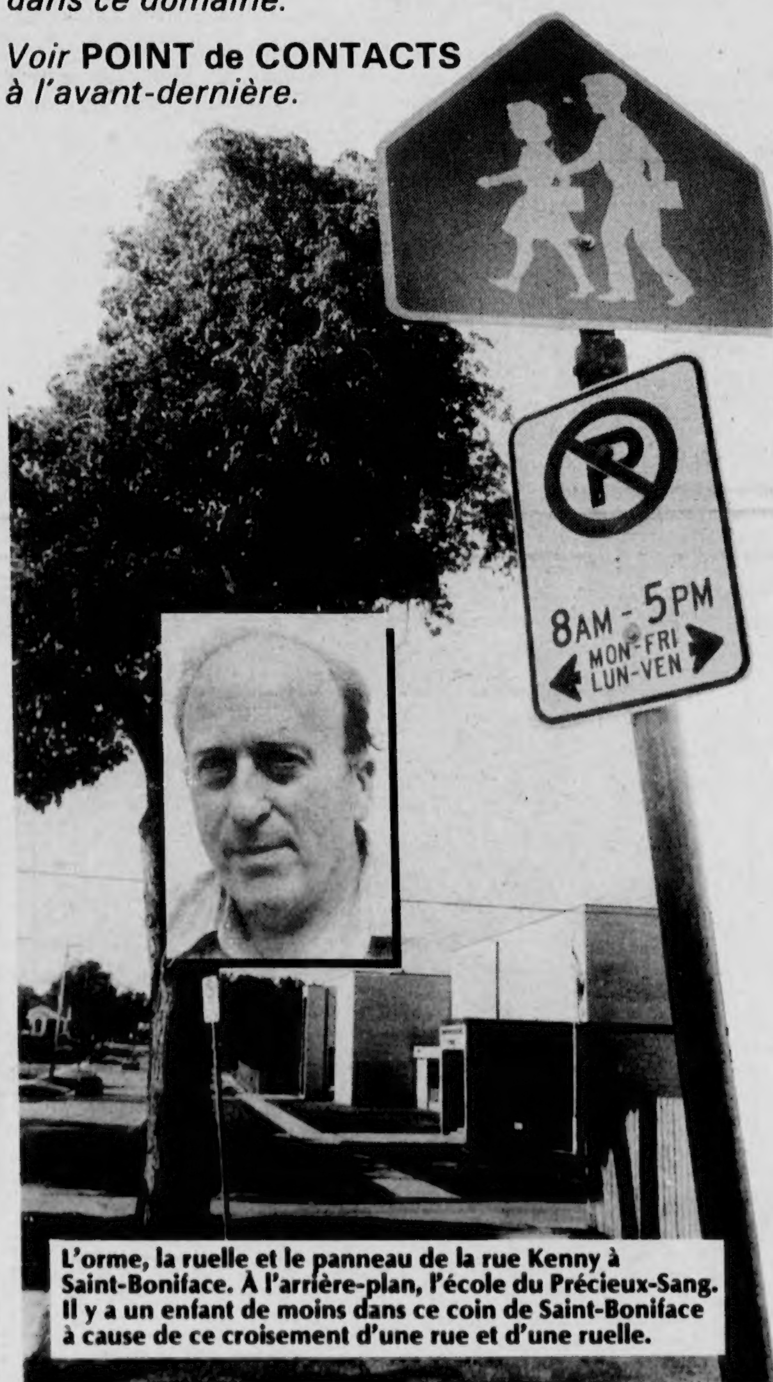
C'ÉTAIT LES 60

Si Sainte-Anne-des-Chênes n'est pas uniquement un village-dortoir en 86, c'est grâce à l'initiative des gens de la région durant les années 60. Joseph et Constance Tougas expliquent pourquoi en page 5.

La comédie des comités

Faire valoir ses préoccupations aux élu(e)s winnipégois n'est pas toujours facile. Gaston Boulanger (en incrustation) en connaît long dans ce domaine.

Voir **POINT de CONTACTS** *à l'avant-dernière.*



L'orme, la ruelle et le panneau de la rue Kenny à Saint-Boniface. À l'arrière-plan, l'école du Précieux-Sang. Il y a un enfant de moins dans ce coin de Saint-Boniface à cause de ce croisement d'une rue et d'une ruelle.



À LA 2

Bernard Bocquel a rencontré le Secrétaire d'État, Benoît Bouchard. La manière de relancer le bilinguisme est arrêtée.

Tournez la page.

AVEC STYLE

Des poissons pour garder la ligne. Avec Paulette Théberge en page 6.

LE 5e QUART

Les Bombers de Winnipeg vont jouer pour "de vrai" dès le jeudi 26 juin. Cette année, ce sera nos quarts de sofa, ces mordus des Gros Bleus depuis toujours, qui fourniront l'analyse des hauts et des bas de l'équipe de Coach Cal. Voir page 9.

Deux principes et une volonté

Voilà un bout de temps que le gouvernement fédéral a engagé "une réflexion d'ensemble dans le domaine des langues officielles". Une réflexion dont on devrait connaître les résultats d'ici l'automne.



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Chose certaine, le gouvernement conservateur ne s'est pas laisser pousser dans le dos pour accélérer le rythme des consultations entreprises. Le Commissaire aux langues officielles en sait quelque chose. Lui qui ne manque jamais une occasion pour demander une relance du bilinguisme.

Ces impatiences ne semblent pas émouvoir le Secrétaire d'État, Benoît Bouchard. Il l'a bien souligné aux Anglo-Québécois durant la convention d'Alliance Québec le 30 mai. "Quant à la relance globale de notre politique en langues officielles, rappelons-nous qu'il s'agit d'une tâche considérable et exigeante puisqu'on n'avait pas entrepris de révision approfondie et générale dans ce domaine depuis 1969".

Il faut dire cependant que depuis quelques mois le responsable de l'application de la Loi sur les langues officielles ailleurs que dans la Fonction publique commence à donner une bonne indication de l'état de la "réflexion d'ensemble".

Ainsi Benoît Bouchard répète et fait répéter que "l'impulsion nouvelle que le gouvernement désire donner est fondée sur deux principes".

Le Secrétaire d'État les a résumés ainsi devant Alliance Québec: "premièrement il faut reconnaître que l'égalité juridique, aussi essentielle soit-elle, n'est pas une fin en soi. Il faut qu'elle se manifeste dans la vie quotidienne (...) Le deuxième principe veut que la réforme réussisse à solliciter et à obtenir le partenariat de tous les segments de la société canadienne".

"C'est illusoire de croire qu'on va forcer les gens à parler français parce que la loi les obligerait à le faire. C'est par la persuation et avec le temps qu'on va arriver progressivement à implanter le bilinguisme" a ajouté le Secrétaire d'État dans une entrevue accordée le 11 juin lors de son passage à Winnipeg.*

C'est donc clair, net et précis: le gouvernement Mulroney n'a aucune intention de brusquer personne. Sauf peut-être un petit peu la fonction publique fédérale, où Benoît Bouchard entrevoit des "mesures plus coercitives" pour améliorer les services fédéraux.

"Il faut commencer dans son propre jardin".

Dans son discours à Alliance Québec, Benoît Bouchard a proposé la réflexion suivante:

"Vous savez qu'oeuvrer en politique, c'est travailler non pas seulement sur des idées et des institutions, mais sur de l'humain, avec ce que cela comporte d'appel à un idéal commun et de respect de la liberté et du rythme d'évolution des gens. Et c'est à partir de cette conception d'une politique soucieuse de l'humain qu'il faut comprendre l'action patiente entreprise depuis quelques mois par le gouvernement Mulroney pour revivifier la politique des langues officielles. Car toute politique, pour vraiment s'inscrire dans la réalité et porter des possibilités d'avenir, doit reposer sur un vouloir vivre collectif, doit émaner des désirs et des convictions des communautés mêmes."

La manière de relancer le bilinguisme est arrêtée.

Pour le reste, le député de Roberval ne veut envisager l'avancée du bilinguisme qu'en terme de collaboration: avec le privé, les provinces. "On n'insistera jamais assez sur l'idée de collaboration" note l'ancien directeur du Cégep. Ou encore: "C'est fondamental: le gouvernement fédéral n'imposera rien aux provinces. Il désire offrir sa collaboration pour de l'aide". L'ex-conseiller municipal de Roberval poursuit: "Il y a des étapes qu'on ne peut pas sauter. On peut aider à changer des mentalités, mais il faut accepter que ça prend du temps".

Toutefois, même si le gouvernement fédéral "parle en termes d'incitation et de dialogue", s'il est "réticent à imposer", cela "n'empêche pas" que certaines clarifications de la Charte fédérale des droits et libertés peuvent être apportées via les tribunaux.

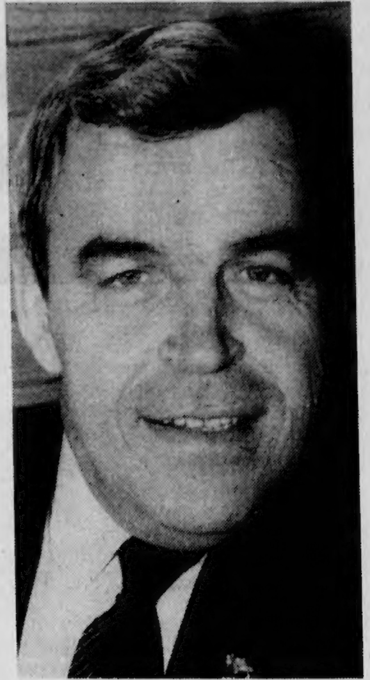
Benoît Bouchard entretient "l'espoir" que d'ici un an les changements que le gouvernement voudra effectuer à la Loi sur les langues officielles seront adoptés.

Présentement, la réflexion gouvernementale est entrée "dans une phase décisive", puisque le groupe interministériel chargé de réviser la politique linguistique a remis son rapport au gouvernement. Une autre série de consultation impliquant le Conseil du Trésor (*responsable de la fonction publique*) et le ministère de la Justice (*responsable de la Loi*) a été lancée.

Visiblement, la révision de la Loi sur les langues officielles offre une excellente occasion de conscientisation que le gouvernement fédéral ne veut pas laisser passer.

Quels que soient les changements qui seront en définitive mis sur la table cet automne, le Secrétariat d'État a établi cinq orientations, qu'il tente de faire partager aux autres ministères fédéraux.

1 - coordonner d'une manière "plus vigoureuse" les interventions du fédéral. "Il s'agit de voir à ce que tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral contribuent au développement et à l'épanouissement des communautés linguistiques minoritaires".



Le Secrétaire d'État, Benoît Bouchard. En ce qui concerne les coupures d'environ 5 pour cent des organisations subventionnées, le ministre indique "qu'il n'y aura pas d'application aveugle, sans forme de considération. Il existe la possibilité de cas d'exception".

2 - collaborer "plus concrètement" avec les provinces, desquelles "dépendent les services quotidiens".

3 - inciter le Québec, qui "possède l'expertise et dispose des ressources humaines" à offrir son savoir-faire aux hors-Québec. "Je suis heureux de voir que le gouvernement du Québec a réitéré à différentes reprises son intérêt".

4 - encourager la participation du secteur privé et du secteur bénévole en explorant de "nouveaux moyens de coopération".

5 - placer un "nouvel accent" sur l'enseignement de la langue seconde, pour "répondre ainsi à une demande qui se fait de plus en plus nombreuse. Cette demande est un signe de l'évolution des mentalités et de prise de conscience de la richesse du bilinguisme".

Un hommage à Ti-Fred

Vous connaissez Fred Cleverley? Le chroniqueur du gros quotidien de Winnipeg qui, contrairement à son homologue de la radio, Peter Warren, n'a pas évolué au fil des années sur la question du bilinguisme.

Fred, ce n'est probablement pas un mauvais diable, qui a parfaitement droit à ses opinions super-conservatrices.

BILLET

Mais quand même, il reste un problème avec Fred. Quand il touche aux questions impliquant les francophones. Là, franchement il a un peu trop tendance à voir des complots un peu partout.

La dernière machination qu'il a dévoilé concerne le possible changement de nom de la Gendarmerie Royale du Canada. Il soupçonne des députés conservateurs québécois de vouloir laisser tomber l'adjectif "Royale".

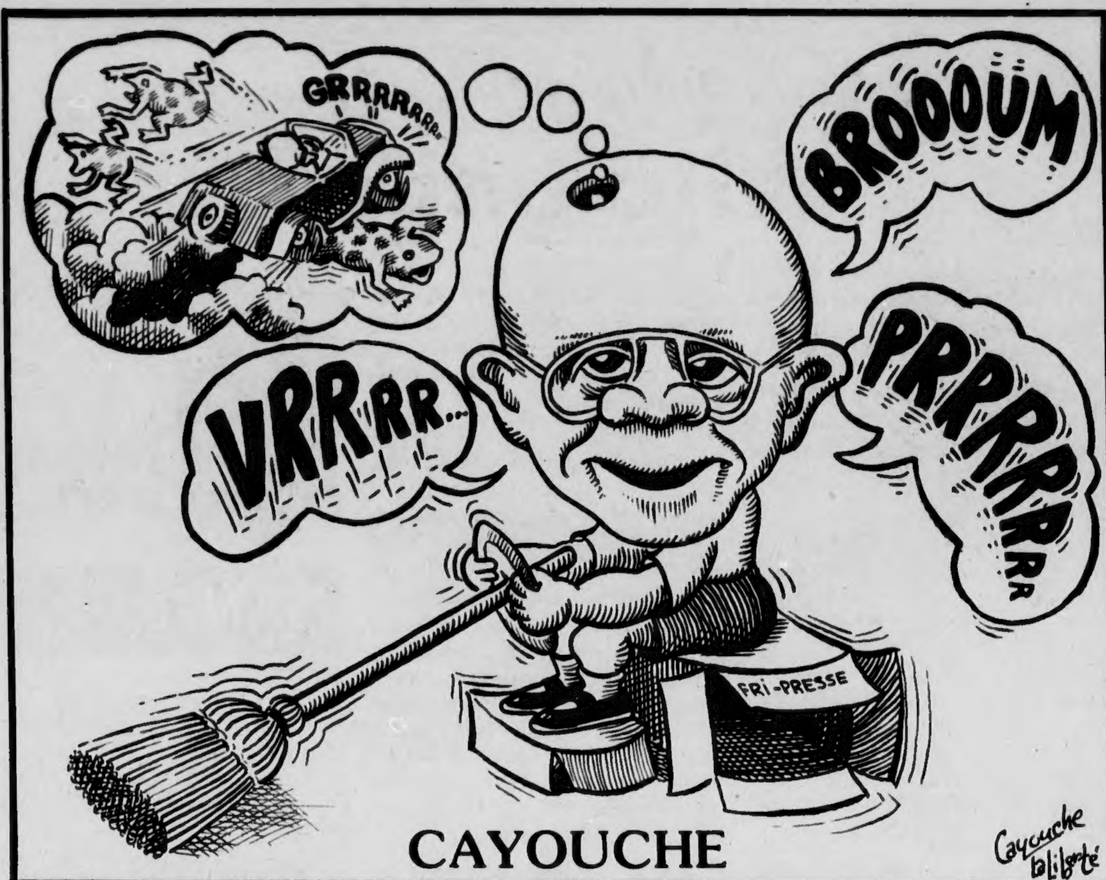
Il paraît que cette possibilité affecte terriblement le moral des troupes dans l'Ouest où, comme chacun le sait, la grosse majorité de la GRC est stationnée. Alors il se doit de sonner l'alarme.

Last year the RCMP, which stations three out of four of its members in the West, recruited only 11 per cent from the West. Fifty one per cent of last year's recruits were found in Quebec.

At that rate, it may not be too long before the force itself could hold a vote and come up with a count favoring a change of name from the time-worn Royal Canadian Mounted Police, to the new, modern and simple title, Canadian Police.

Bien entendu, une telle manière de voir les choses ne mérite même pas un commentaire. Mais pour une fois que Ti-Fred ne s'en est pas pris aux Franco-Manitobains, Cayouche a décidé de lui rendre hommage à coup de crayon.

B.B.



Ti-FRED LE TERRIBLE

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

Louise Delisle

"Affaires Municipales. MUNICIPALITÉ DE CARTIER." (Extrait du procès-verbal de la 6ème Séance tenue à Saint-Norbert, le 8 juin 1886.)

"Le rapport de M. Donald Codd, I.D., sur la construction du nouveau pont de la Rivière Sale est communiqué au conseil. Ce rapport parle en termes flatteurs de cet ouvrage dont le contrat a été accordé à M. Alfred Payment, et l'ingénieur croit que le conseil devrait être félicité d'avoir fait faire à si bon marché un pont aussi solide.

"M. Frs. Belisle, surintendant des travaux du terrassement fait pour ce pont présente au conseil l'état des comptes pour cet ouvrage dont le montant total est de $294.30."

"NOTES HISTORIQUES."

"Nous commençons aujourd'hui à publier une série de notes sur les deux années qui prédédèrent l'arrivée des premiers missionnaires à la Rivière Rouge, et sur les négociations entamées à Québec pour obtenir ces missionnaires. Ces notes nous sont fournies par M. l'abbé George Dugast de l'Archevêché. (...)

(Extrait d'une lettre de Lord Selkirk à Mgr Plessis, 4 avril 1816, appuyant la suggestion de l'ancien gouverneur de la colonie, Miles Macdonell.)

"... il vous a suggéré d'envoyer un missionnaire dans cette contrée pour y donner les secours spirituels au grand nombre de Canadiens qui y sont établis, et qui vivent à la manière des Sauvages avec les femmes indiennes qu'ils ont épousées. Je suis convaincu qu'un ecclésiastique zélé et intelligent ferait un bien incalculable parmi ces gens chez qui le sentiment religieux n'est pas perdu. (...) J'ai entendu dire que Votre Grandeur avait formé le projet d'envoyer cet été même deux ecclésiastiques au Lac Supérieur et au Lac de la Pluie pour y rencontrer les voyageurs qui sont au service de la compagnie du Nord-Ouest, lorsqu'ils reviennent de l'intérieur; comme tous ces gens sont dans un grand besoin de secours spirituels, je suis heureux d'apprendre cette nouvelle; néanmoins, si vous me permettez d'émettre une opinion, je pense qu'un missionnaire résidant d'une manière permanente à la Rivière-Rouge réaliserait beaucoup mieux votre pieux dessein; car, de cet endroit, il pourrait facilement visiter durant l'hiver les postes de traite sur le Lac de la Pluie, et sur le Lac Supérieur. À l'époque où les gens y sont assemblés en plus grand nombre..."

"Chronique de la Province." *Lorette* 15 juin (1886). "La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée ici cette année avec plus d'éclat que par les années passées encore. La fête est fixée au 1er juillet..."

"Chronique Locale."

- Glace à vendre chez M. J.B. Lauzon. Voyez annonce.

- Dimanche dernier, les élèves du Collège de Saint-Boniface se donnaient le plaisir de jouer une partie de **Base Ball** avec le club de "La Feuille d'Érable," composé en majeure partie d'anciens élèves de cette maison. C'était la lutte des *Cadets* contre les *Aînés*; elle fut vive, mais courtoise de part et d'autre grâce aux énergiques et promptes décisions de l'excellent arbitre, M. Jos. Morin. La victoire fut longtemps indécise, mais à la fin, contre l'attente générale, elle passa sous le drapeau des *Cadets* qui défirent leurs redoutables adversaires par 17 points contre 10. Les honneurs du combat reviennent en grande partie à MM Roger Goulet et Alexandre de Laronde qui agissaient respectivement comme *catcher* et *pitcher*.

(17 juin 1886)

Une autre façon de régler la question du libre-échange

Les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis viennent de démarrer. Le sujet est extrêmement sérieux et complexe. Tous les partis et les parties qui se sentent concernés par les négociations ont donné, donnent et donneront leurs opinions sur ce dossier qui pourrait bien changer l'avenir du pays.

Des opinions souvent très arrêtées, qui cependant ne remettent pas en cause la souveraineté des deux pays. Toutefois une exception mérite d'être notée. Il s'agit du Expansionist Party of the United States, qui propose une approche radicalement différente au bien-être économique du Canada. En effet, cette organisation cherche à agrandir les frontières des États-Unis.

Nous publions ci-dessous de larges extraits de la lettre ouverte envoyée par Craig Schoonmaker, le président du Expansionist Party. Une lettre rédigée dans les deux langues officielles, histoire quand même de démontrer qu'on peut être Américain et pas insensible aux marottes de ses voisins.

Nous la publions avec d'autant moins de gêne que Craig Schoonmaker a précisé que, de toute façon, "c'est seulement une traduction primitive, pour votre commodité, de la version anglaise, a l'autre côté du papier, qui est la définitive".

La lettre ouverte est intitulée "Conference pour joindre etats".

Organisations et individus qui travaillent pour agrandir les Etats-Unis geographiquement par joindre des Etats nouveaux, se reuniront le week-end 8-10 d'aout a Phoenix metropolitaine, l'Etat d'Arizona, pour discuter moyens en quoi ils puissent travailler ensemble pour majeur impact. Quelques-unes dix organisations des E.-U., Porto Rico, le Canada, le Mexique, et les Philippines sont dans la liste d'invitation initial, et des autres seront jointes quand leur existence est revele aux organisateurs de la conference. Des gouvernements des territoires qui ne sont encore Etats des E.-U., et des senateurs et representants du gouvernement federal americaine peuvent etre invites a parler a la conference.

Entre les organisations qui seront invitees sont Parti Nouveau Progressiste (San Juan, Porto Rico), Portoricains en Action Civique (Mayaguez), et Association pour l'Unite d'Amerique-Canada (Vancouver Nord, Colombie Britannique; et Calgary, Alberta), en plus de MFPE et PX.

Un dictionnaire médical enregistré

Allô bobo?

"Vous avez demandé les mycoses, ne quittez pas!" "Un instant, je vous passe les calculs rénaux!" Depuis le 16 juin, les maladies sont au bout du fil. Si vous appelez la ligne "santé" (*Health Line*)...

Pas question de se soigner par téléphone ni de remplacer son médecin habituel par un message enregistré. Simplement, si vous voulez en savoir davantage sur les sujets qui vous préoccupent concernant votre santé, celle de vos enfants ou celle de vos parents, c'est désormais possible en décrochant votre téléphone et en composant le numéro **334-4347**.

Une standardiste vous demandera alors quelle cassette vous souhaitez écouter. La liste complète des messages et renseignements diponibles pour l'instant figure dans l'annuaire de Winnipeg à la page 686. Elle apparaîtra aussi dans l'annuaire de la province qui sortira à l'automne, en même temps qu'un numéro d'appel gratuit.

Les thèmes abordés sont particulièrement variés: l'alcool et les drogues, l'acupuncture, les premiers soins, la sclérose en plaques, les maladies du système respiratoire, du système digestif, le cancer, l'alimentation, les problèmes soulevés par le vieillissement, le bégaiement des enfants, etc... En tout, 120 sujets. Une centaine d'autres complèteront la liste progressivement.

Avant même que la ligne n'entre en service, les opératrices du Luther Home recevaient déjà une quarantaine d'appels. Et depuis, elles sont débordées. De 7h du matin à 23h du soir.

"Nous voulons sensibiliser les gens aux problèmes de santé pour qu'ils prennent soin d'eux-mêmes", explique Jane Stewart, de l'Association médicale manitobaine, qui a mis sur pied ce nouveau service en collaboration avec le ministère provincial de la Santé.

"Ce n'est pas un numéro d'appel d'urgence, précise Jane Stewart, surtout pas." Les messages enregistrés sur cassette donnent des informations très générales. Ils décrivent la maladie, ses symptômes, les diverses possibilités de traitement et, lorsque le sujet s'y prête, apportent des conseils pratiques.

"Mais en aucun cas nous ne proposons un traitement précis", avertit Jae Stewart. Tous les messages sont d'ailleurs précédés d'une mise en garde et il est conseillé de consulter un médecin. La ligne "santé" se présente plutôt comme un dictionnaire médical enregistré.



Stéphane JARRE

SANTÉ

Avant de les mettre en service, l'association manitobaine écoute les messages et s'assure de leur qualité. Nombre d'entre eux ont été achetés à l'Université du Wisconsin qui propose un service similaire depuis plusieurs années. Mais des associations comme la Fondation manitobaine contre l'alcoolisme ou l'Association pulmonaire ont aussi fourni du matériel enregistré.

Des informations en français seront disponibles par la suite, et peut-être aussi dans d'autres langues. Ce nouveau service dispose d'un budget de 25 000 dollars pour cette année. Jane Stewart, en missionnaire de la santé, espère une quarantaine d'appels quotidiens au moins. Votre bien-être est entre vos mains, tendez l'oreille!

TERRE à TERRE

Ne désespérez pas!

Il ne faut pas s'énerver conseille, de sa façon terre à terre, Gabrielle Courchaine. Même si les vivaces et les potagers accusent un certain retard. Avec un peu d'eau, un peu de soin et un brin de patience, les récoltes seront bonnes cette année.

D'ailleurs on est à un point où on se demande sérieusement ce que pourrait être une saison normale au Manitoba. L'été dernier, par exemple, tout le monde avait semé tôt au printemps. Mais le temps frais et humide de juin 1985 avait retardé la croissance des plantes.

En deux mots, à cette même période l'an dernier, il ne manquait que la chaleur pour faire sourire tous les pouces-verts du Manitoba.

Cette année, les pluies du mois de mai ont retardé les semis. À un point tel que, malgré les chaleurs du mois de juin, les jardins ne sont pas plus avancés que l'an dernier. Il ne reste qu'à souhaiter "que l'automne va arriver en retard" suggère notre conseillère de Saint-Adolphe.

À part cultiver la patience, y a-t-il autre chose à faire pour encourager la croissance de vos plantes? Certainement. À cause des grands vents de la semaine dernière, ce ne serait pas une mauvaise idée de renchausser les plantes, surtout celles qui ont été transplantées.

Les tiges ne sont pas encore assez fortes pour se défendre contre les grands vents, explique Gabrielle Courchaine. En les renchaussant, ça va renforcer les cotons. Ce conseil s'applique aussi bien au maïs qu'aux pommes de terre.

Autre tâche que doivent entreprendre tous les jardiniers à ce temps-ci de l'année: désherber le potager et les parterres. Car les mauvaises herbes n'accusent aucun retard! Comme c'est toujours le cas, malheureusement.

La solution pour se débarrasser des mauvaises herbes? C'est assez simple. On se met à genoux et on les arrache. Ou on peut se servir d'une bêche. Au problème des mauvaises herbes, il n'y a pas de solution magique!

Et lorsque vous serez à bout de patience, pouvons-nous vous suggérer un dernier petit conseil? Les pivoines, un peu en retard elles aussi, sont en fleurs. Cueillez-en une couple, ça fait de belles fleurs coupées, très parfumées. Profitez-en. Car elles ne durent pas longtemps.

Lucien CHAPUT

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier
Léonie

Août 1985. Gabriel, le plus vieux des garçons de Léonie Lambert, absent depuis près de quinze ans, a été retrouvé, non pas à Edmonton, mais à Winnipeg. Il revient à Léonie de lui faire part de la triste nouvelle. Louis Lambert, père de Gabriel, est décédé, le jour précédent, dans un accident de travail.

Une journée folle. C'était la seule façon de décrire ce samedi d'août, conclut Marguerite. Et la journée, pour une fois ensoleillée, n'était pas encore terminée. Gabriel n'était pas encore passé, bien qu'il était déjà sept heures et trente du soir...

Sitôt la conversation téléphonique entre mère et fils terminée, la sonnerie aiguë de la boîte noire accrochée au mur de la cuisine était venue interrompre le silence qui avait régné dans la petite maison de la rue Giroux. Chaque appel téléphonique apportait une nouvelle tâche à accomplir.

Il faudra passer au salon mortuaire pour confirmer les arrangements, avait expliqué Paul, le troisième fils de Léonie et Louis Lambert. Il y a toute une pile de papiers à signer...

Non, avait concédé sans conviction l'employé de la Caisse populaire à sa mère. Il n'avait pas pu ramasser les effets personnels de son père à l'hôpital. Il était question d'entreprendre une enquête... une formalité quoi... exigée par la loi lorsqu'il y a un accident mortel au travail. Une fois l'enquête terminée, on rendrait à la famille tous les effets personnels de leur père: linge, papiers, portefeuille...

49

Une enquête? avait voulu crier avec rage la nouvelle veuve de la rue Giroux. Louis était tombé de l'échafaudage, un point c'est tout. C'était un accident. Il était à jeun. Peut-être qu'il était distrait un peu ce matin-là. D'ailleurs, il avait les idées ailleurs depuis quelques mois. Mais l'accident, ce n'était tout de même pas de sa faute!

Pas surprenant que sa mère avait piqué une de ses crises, comprit Marguerite, une fois cette explication fournie par sa mère, une fois sa crise passée. On ne voulait même pas laisser son époux en paix, malgré sa mort. Elle aurait à défendre sa réputation jusqu'à la fin de ses jours. Le scénario était facile à imaginer. Des chuchotements dans la rue, avant, pendant et après l'enterrement. Il buvait un peu trop celui-là. Sa pauvre femme qui devait tout supporter. Une vraie sainte celle-là. Elle ne se plaignait jamais...

Et il y aurait tous ces cancans au sujet de son fils, Gabriel. Ce même Gabriel qui allait frapper à la porte d'une minute à l'autre. Parti, sans doute à cause de son père, laisseraient sous-entendre les méchantes langues. Et la pauvre mère...

Si seulement Gabriel arrivait, soupira la petite dernière de Léonie Lambert. Pour qu'on en finisse avec cette journée folle. Pour qu'on puisse retrouver un semblant de paix en pleurant comme des bébés. Pour qu'on recommence à vivre un peu. Pour que je reprenne le quotidien, le normal...

Tout en souhaitant l'arrivée de son frère qu'elle n'avait pas revu depuis qu'elle était petite fille, Marguerite redoutait cette rencontre inévitable. On frapperait à la porte. Quel qu'un devra répondre. Sa mère ou elle-même? À qui revenait-il d'accueillir le fils prodigue? Qui devrait l'embrasser en premier? Qui fondrait en larmes la première?

Il ne s'agissait pas d'une question de protocole. Les règles régissant le comportement quotidien des êtres humains n'avaient rien prévu dans ce domaine. On ne sait vraiment pas comment se comporter face au malheur, concéda Marguerite. Tout comme on ne sait vraiment pas se comporter devant le bonheur, aussi rare soit-il.

Pourtant, la situation se règlera comme bon lui semblera. De toute façon, dans le fond, il n'y avait vraiment plus de doute chez Marguerite. C'est Léonie qui répondrait à la porte. Après tout ce qui s'était passé durant la journée, Léonie n'avait plus besoin d'intermédiaire. Du moins, pas d'un intermédiaire comme moi, pensa Marguerite, épuisée par cette nouvelle expérience de la vie.

Après souper. Gabriel avait dit qu'il passerait après souper. Si seulement il avait donné une heure précise. Si seulement il pouvait arriver...

L'horloge sonna les huit heures du soir lorsqu'un étranger frappa à la porte de derrière de la petite maison de la rue Giroux. Marguerite se figea sur sa chaise. Lentement, Léonie se leva et se dirigea vers la porte. Marguerite ne put s'empêcher de souhaiter que la personne debout sur le perron ait retardé d'un peu plus sa visite nocture.

(À suivre...)

50

La Villa Youville nerf de Sainte-Anne

On sait qu'on va rester chez nous

"Sans la Villa Youville, estime Jos Tougas, le premier maire du village de Sainte-Anne, il y aurait toujours un village. Mais ce serait un village-dortoir seulement. Il y aurait moins d'emplois localement. Réellement, des 1 500 personnes y demeurant aujourd'hui, il y en aurait 500 de moins.

C'ÉTAIT LES 60

Dès l'ouverture officielle de la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes le 27 juin 1965, ce foyer pour personnes âgées employait 15 personnes. En 1986, près d'une centaine de personnes, à temps partiel ou à plein temps, du village et des environs, travaillent à la Villa Youville. Sur un budget total de 1,8 million de $, une somme de 1,35 million de $ (*75 pour cent du budget*) est versée en salaires.

Bien que l'apport de la Villa Youville à l'économie de la région soit aujourd'hui indiscutable, le but de ce projet, conçu et réalisé durant les années 60, était de combler un tout autre besoin.

"Ça prenait une maison pour s'occuper des francophones âgés, explique le maire de Sainte-Anne de 1963 à 1971. Beausejour et Greenland avaient déjà leur foyer. Mais il n'y avait aucune place au Manitoba rural pour les francophones, pour garder nos vieux chez nous."

"L'histoire remonte au 8 novembre 1960," rapporte **La Liberté et le Patriote** du 24 juin 1965 dans un article titré: ***"L'ouverture de la Ville Youville à Sainte-Anne couronne cinq années de travail d'équipe."***

Les Chevaliers de Colomb de la paroisse de Sainte-Anne lancent une idée: *"enrichir le village et la paroisse d'un foyer attrayant où les vieillards se sentiraient chez eux"*, poursuit le chroniqueur de **La Liberté et le Patriote**.

"Ça a pris quasiment deux ans pour mettre les choses en place," se souvient Jos Tougas. En février 1962, un comité spécial du conseil des Chevaliers de Colomb est créé. Dès les débuts, ce comité recrute d'autres membres de la paroisse.

"Sainte-Anne, se souvient Jos Tougas, c'était un petit village tranquille qui voulait beaucoup de choses: des égouts, une aréna, un camion à feu... C'était un village confiant dans son avenir. Après ces services pour la population jeune, il fallait penser aux soins de nos personnes âgées."

Pas que les services mis en place par le village dès son incorporation ne servaient pas à la population âgée. "Sans égouts, affirme Jos Tougas, il aurait été quasiment impossible de construire le foyer. Les deux services étaient intimement liés."

Un blitz

Il aurait aussi été impossible à ce village nouvellement incorporé d'entreprendre la construction de la Villa Youville à lui seul. Puisque, comme le rapporte **La Liberté et le Patriote**, *"il fallait absolument trouver 40 000$ pour pouvoir jouir des prêts de la Centrale d'hypothèques et de logement du gouvernement fédéral."*

Ainsi, le 1er mars 1964, un blitz est organisé à travers la paroisse. Une centaine de personnes vont de porte en porte solliciter des contributions. Durant l'après-midi, une somme de 24 000$ est récoltée.

"C'était quelque chose d'assez extraordinaire, relate Jos Tougas. Lorsqu'on se souvient que la paroisse était considérée comme une paroisse pauvre. C'était une paroisse avec un grand coeurs."



Constance et Joseph Tougas. Au sujet de la générosité des paroissiens, vingt ans après la souscription pour la construction de la Villa Youville: "Une exemple assez récent, lorsqu'on a voulu arranger les cloches de l'église, on a ramassé 27 000$ en un mois et demi. Dans ce domaine, les choses n'ont vraiment pas changé."

Les dons en argent ne résument pas tout ce qu'ont souscrit les paroissiens. A l'automne 1964, le bureau de direction de la Villa Youville fait appel à un groupe de Dames Auxiliaires recrutées parmi les Dames de Sainte-Anne de la paroisse.

Constance Tougas, l'épouse de Jos Tougas, faisait partie de ce groupe de Dames Auxiliaires qui comptait plus de 85 femmes. "On a confectionné les rideaux et les couvre-pieds, raconte-t-elle. On a été occupé pendant une bonne semaine."

Afin de diminuer les coûts de construction, la Villa Youville était responsable de préparer l'édifice pour l'ouverture officielle. "On a lavé, ciré et poli tous les planchers, énumère Constance Tougas. On a lavé tous les châssis. On faisait ça en groupe. Pour les femmes, c'était le fun. C'était presque une sortie sociale. Bien qu'il fallait payer de notre propre poche pour faire garder nos petits!"

Depuis la construction des 50 logements pouvant accueillir 60 personnes âgées en 1965, (*coûts de construction: 352 000$*) la Villa Youville a été agrandie à deux reprises. En 1972, on ajouta 50 lits au nursing. En 1978, on construit 30 autres motels. Aujourd'hui, le foyer qui est à "99,8 pour cent plein depuis 1965" peut recevoir 150 personnes âgées.

La Villa Youville est l'un de trois foyers au Manitoba offrant tous les niveaux de soins sous un même toit. Une situation qui inquiétait un peu les responsables au début.

"Au début, explique Constance Tougas, on s'inquiétait que peut-être les personnes en bonne santé trouveraient ça déprimant de vivre sous le même toit que les personnes malades."

"Mais les vieux nous expliquaient que ce n'était pas le cas. Ils nous disaient: ici, on a la sécurité complète. Une fois qu'on est en moins bonne santé, on sait où on va aller. On n'est plus inquiet. On sait qu'on va rester chez nous."

Lucien CHAPUT

16 noms pour donner le ton

Laissons tomber quelques noms de personnes qui ont fait les manchettes dans La Liberté et le Patriote durant le mois de juin 1965.

• Le Dr F.P. Doyle, de Sainte-Anne-des-Chênes, présente des diplômes aux 78 finissantes de l'école des garde-malades de l'hôpital général de Saint-Boniface.

• Mme E. Ragot, de Saint-Boniface, est allée à Paris et à Philadelphie pour se familiariser avec une nouvelle méthode de l'enseignement du français pour les anglophones. Le cours est offert à plus de 200 personnes durant l'été au Collège de Saint-Boniface.

• Brunelle Léveillée, gérant de l'imprimerie Canadian Publishers et administrateur de La Liberté et le Patriote, est nommé pour un deuxième mandat de trois ans au Bureau des gouverneurs de l'Université du Manitoba.

• René Touchette et Gilbert Dupuis, anciens du Collège de Saint-Boniface, étudiants en théologie, sont en charge de la "campagne de propagande en faveur de La Liberté et le Patriote dans les centres français du Manitoba".

• Roger Teillet, ministre des Anciens combattants, explique à la Chambre de commerce de Winnipeg "comment le gouvernement fédéral se sert du budget national non seulement pour payer les dépenses du gouvernement, mais comme d'un levier important pour faire progresser l'économie du pays".

• Gabriel Forest, expert-comptable, est élu président du Cercle Molière. Il succède au Dr Jean-Marie Huot. Le juge Louis Deniset est vice-président.

Tel succès

• Gustave Lévesque, de Sainte-Agathe, est allé à Ottawa pour participer au congrès des Fermiers Unis.

• Raynald Labossière, le gérant de la Coopérative de Saint-Léon, dresse le bilan de la 2e année d'opération de la coop. "Tous sont fiers des succès passés, mais ils comprennent bien que de tels succès ne se répèteront et s'amplifieront que si tous mettent la main à la pâte".

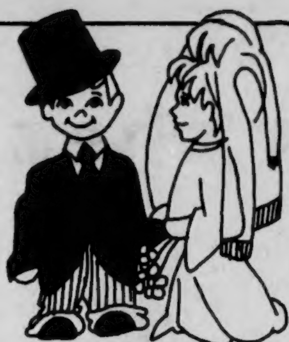
• Gildas Molgat, le chef du parti libéral manitobain (*maintenant sénateur...)* est le conférencier invité de la 2e assemblée annuelle de la Ligue des femmes catholiques (*aujourd'hui Ligue féminime catholique*). Son mot? "Le Canada a besoin de votre aide, mesdames.".

• Joseph Van Belleghem, ancien propriétaire de l'hôtel Tourist à Saint-Boniface, est nommé consul honoraire belge. L'ancien maire et député peut converser aussi bien en flamand, anglais que français".

• Le père Antonio Champagne fête le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale.

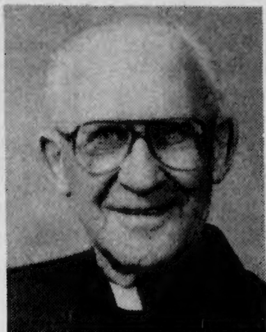
• Bernard Ayotte, secrétaire-trésorier de la municipalité de Montcalm, est réélu président de l'Association des secrétaires-trésoriers des municipalités rurales.

• Le Dr Gérald Gobeil, de Saint-Pierre-Jolys, s'associe à la Clinique médicale de Sainte-Anne-des-Chênes.



50e anniversaire

d'ordination du Père Aurèle Lemoine, o.m.i.



Le 22 juin 1986, le Père Aurèle Lemoine célèbrera le 50e anniversaire de son ordination.

La Paroisse du Précieux Sang veut exprimer sa reconnaissance avec et pour le jubilaire qui a oeuvré durant 27 ans dans notre milieu comme un infatigable apôtre, comme bâtisseur, comme animateur sur tous les plans.

Le programme comprendra les événements suivants:

a) **le samedi 21 juin à 19h30,** messe d'action de grâce animée par les jeunes gens, écoliers et équipe de Renouveau.

b) **le dimanche 22 juin à 9h00,** messe d'action de grâce avec les Anciens, et la chorale d'enfants.

c) **le dimanche 22 juin à 11h00,** messe d'action de grâces avec les paroissiens en général.

d) **le dimanche 22 juin à 15h00,** au gymnase de l'école Précieux-Sang. Porte-ouverte avec Vin et fromage à 16h30; cérémonie d'hommages des groupes paroissiaux et de la parenté.

e) **le dimanche 22 juin à 18h30,** au gymnase de l'école diocésaine, 290, rue Dubuc: Banquet et hommages des Chevaliers de Colomb et autres groupes.

N.B.: *Pas de messe du soir ce dimanche - par exception.*

Bienvenue à tous les parents et amis du Père Lemoine, en particulier les Anciens du Précieux-Sang.

Les billets pour le banquet sont en vente au presbytère du Précieux-Sang (233-2874— et par les Chevaliers du Conseil Goulet [cf R. Savard, 226, rue Kitson (233-6079) et R. Cormier, 146, rue Traverse (233-2345)].

Des poissons pour garder la ligne

Souvenez-vous de l'annonce montrant le Suédois de 88 ans en meilleure forme que le Canadien d'une trentaine d'années. Eh bien on a relevé le défi.

Selon le dernier compte des fervents du jogging, des martyrs de la danse aérobique et des membres avides des clubs d'amaigrissement, nous pouvons constater que le Canadien et la Canadienne d'aujourd'hui sont en super-forme.

Nous avons modifié nos habitudes d'alimentation pour inclure des repas plus légers. De plus en plus nous avons choisi les poissons et les fruits de mer. Au début par nécessité, maintenant parce que c'est bon.

La popularité du poisson est telle que la plupart des restaurants en offre plusieurs au menu. Certains proposent la pêche du jour selon la sélection du marché. Le midi, les personnes d'affaires commandent une salade de crevettes, une darne de saumon, un filet de sole. Le lunch d'affaire est devenu léger; on ne s'endort plus l'après-midi.



Paulette Théberge

AVEC STYLE

Il faut croire qu'il y a une demande pour le poisson frais, les épiceries importantes ont toutes un comptoir destiné aux poissons frais et aux fruits de mer. Il y a même quelques poissonneries à Winnipeg.

On est aventurier, on goûte aux calmars frits, au saumon fumé, à une variété de poissons exotiques. On ne se tient plus au doré et au brochet que l'oncle nous rapporte de son expédition de pêche. Le poisson, c'est plus que les croquettes de saumon des vendredis passés. Il occupe une place grandissante dans notre répertoire culinaire. Nous osons même le servir lorsque nous recevons.

Vous avez sûrement vu les plats suivants sur la carte de votre restaurant préféré.

Le **saumon fumé** (*smoked salmon*) est servi en tranches minces garnies de quartiers de citron et persil frisé. On peut ajouter des tranches minces d'oignon, des câpres, une sauce raifort. On offre toujours le poivre au moulin. Les vrais connaisseurs préfèrent les **huitres** (*oysters*) crues dans la demi-coquille. Ils les aspergent de citron et les avalent tout rond.

La **coquille Saint-Jacques** est remplie de pétoncles (*scallops*) et de champignons dans une succulente sauce béchamel au vin gratinée. Les **calmars** (*squid*) sont coupés en petites rondelles, enrobées de panure et frits, toujours servis avec le citron.

Le bouillon tomaté de la **bouillabaisse** marseillaise déborde de poissons et de fruits de mer. Le **chowder aux palourdes** (*clams*) style **New England** présente les palourdes et les pommes de terre dans une riche crème, tandis qu'à **Manhattan** on les présente dans un bouillon aux tomates.

Le **Coulibiac** de saumon (*salmon*) est un genre de pâté enveloppé d'une pâte feuilletée et servi en tranches avec une sauce. Le poisson **à la meunière** est tout simplement salé, poivré, roulé dans la farine et cuit au beurre dans une poêle bien chaude.

Le poisson **bonne femme** est sauté dans la poêle avec des champignons hachés et des échalottes et ensuite poché au four. Il est servi avec des rondelles de pomme de terre rôties.

La **paupiette** est un filet de poisson, farci, roulé et cuit par sa propre vapeur à l'intérieur d'une enveloppe de papier à cuisson qu'on met au four.

Le *darne* de saumon est une tranche épaisse, genre steak, qui est souvent grillée sur charbon. Les cubes d'espadon (*swordfish*), les tranches d'oignons et piments sont délicieux enfilés sur une **brochette** et cuits sur la braise.

Le **poisson entier farci** est superbe. Mais si vous avez horreur de vous faire regarder par la truite que vous allez déguster, demander au serveur d'enlever la tête avant de vous servir le repas.

N'oubliez pas le persil, le citron, et surtout la bouteille de vin blanc. Comme vous voyez, garder sa forme peut être très appétissant!

Les options d'été pour les jeunes

À deux semaines de la fin de l'année scolaire, bon nombre de parents se demandent peut-être comment occuper leurs jeunes durant les prochains mois. Pourquoi ne pas les envoyer à un camp d'été?

Quatre associations offrent des programmes en français cet été. Il s'agit du Conseil jeunesse provincial (CJP), du YMCA de Saint-Vital, du Collège de Saint-Boniface et du Camp Arnes.

Le Conseil jeunesse provincial, à son huitième été dans le domaine des loisirs d'été, propose deux genres d'activités, dépendant de l'âge de l'enfant.

Pour les jeunes de 8 à 13 ans, le CJP organise, durant le mois de juillet, un camp de vacances.

Contrairement aux années passées, les quatre camps de vacances, d'une durée d'une semaine chacun, auront lieu à Gimli plutôt qu'au camp scout à Saint-Malo.

"Le nouveau site offre beaucoup plus," affirme Michèle Mabon, adjointe au coordonnateur du programme. Les jeunes seront hébergés dans des cabines plutôt que des tentes. Des cours de natation, de canotage, de tire à l'arc, entre autres, seront offerts à la



Michèle Mabon et Marcel Druwé, responsables des camps d'été du Conseil jeunesse provincial.

quarantaine (*le nombre maximum par camp*) de jeunes par les six moniteurs et monitrices embauchés pour l'été.

Les frais d'inscription sont de 125$ par enfant par camp.

Pour les jeunes de 13 à 16 ans, des activités plus vigoureuses sont prévues pour le mois d'août. Deux expéditions pédestres de 60 km pour parcourir le sentier Mantario dans le parc provincial du Whiteshell sont prévues du 4 au 15 août.

Pour celles et ceux qui préfèrent le canotage, il y aura, du 4 au 15 août, deux randonnées en canots pour débutants, dans le parc Whiteshell. Les vétérans du canotage pourront s'inscrire à un voyage sur la rivière Nopiming, un circuit "qui comporte plus de portages", précise Michèle Mabon.

Un maximum de 12 jeunes peut participer à ces expéditions. Les coûts sont les suivants: 75$ pour l'expédition pédestre, 85$ pour le canotage pour débutants et 95$ pour le canotage de la rivière Nopiming.

Le Camp Arnes, situé au nord de Gimli, a réservé deux semaines (*14 au 21 juillet et 11 au 18 août*) pour des camps en français. Destiné aux jeunes de 8 à 15 ans, le camp offre, entre autres, des cours d'artisanat, de natation, d'équitation et d'histoire de la Bible.

La semaine du 11 au 18 août est aussi une semaine pour toute la famille. Un service de garderie pour les enfants de moins de six ans est offert, permettant aux parents de participer aux activités de leurs plus vieux ou d'assister à des conférences telles l'art d'être un parent.

Les coûts d'inscription sont de 125$ par enfant. Une bourse défrayant en partie les coûts, est offerte aux enfants moins favorisés.

Le Collège de Saint-Boniface offre pour la deuxième année consécutive, le programme S.A.C. d'été, un programme qui permet aux jeunes de 8 à 14 ans de goûter à la vie universitaire. D'une durée de deux semaines, les matins sont réservés aux cours mini-universitaires.

Les après-midi sont réservés aux activités culturelles, et deux heures d'activités sportives. Les soirées? Le jeune retourne chez lui. 70 jeunes sur un maximum de 120 se sont déjà inscrits, nous informe Julie Labossière, responsable du programme. Les frais d'inscription sont de 100$ par enfant.

Le Y.M.C.A. de Saint-Vital offre, depuis cinq ans, un programme de loisirs en français durant la journée. Destinés aux jeunes de 5 à 12 ans, six camps de jour (*8h30 à 16h30 du lundi au vendredi*) sont disponibles. Quatre journées sont passées au parc Birds Hill. La cinquième a lieu à Winnipeg. Un maximum de 48 jeunes peut participer par session. Six sont prévues. Elles débuteront le 30 juin (*jusqu'au 22 août*). Les frais d'inscription sont de 70$ par enfant.

Lucien CHAPUT

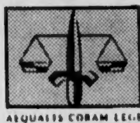
Campanous du Conseil jeunesse provincial: Marcel Druwé et Michèle Mabon au 237-8947; Camp Arnes: Sonia Blanchette au 338-4647; S.A.C. d'été, Collège de Saint-Boniface: Julie Labossière au 233-0210, poste 250; Y.M.C.A. de Saint-Vital: René Lafleur au 233-3476.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baraggar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle



MÉTIERS

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

COMPTABLES AGRÉÉS

H. A. MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand | comptables agréés

Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Association des traducteurs et interprètes du Manitoba
(ATIM)
Tél.: 233-1757

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823***
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au **237-4823***
David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	**Tél.:**
Chemin du Périmètre	**255-0260**
C.P. 58	**Michael**
Saint-Vital (MB)	**Guertin**

C.F. Freynet Distributeurs
Ste-Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
maple spread & caramel
produits du Québec 422-8241

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

Prédictions: la pêche aux noms

Samedi 21, c'est le repêchage annuel de la Ligue nationale (CNH). Le Vol 86-87 (*version printanière*) embarque pour assister à la séance au Forum de Montréal. Mais avant de s'envoler pour Montréal, osons donner des prédictions.

Il y a un avantage à finir en dernière place dans la LNH. C'est à la dernière équipe du circuit qu'appartient le premier choix. Mais après le premier choix, l'ordre est un peu hors d'ordre.

Les équipes qui ne participent pas aux séries d'après-saison reçoivent les premiers choix. Ce qui veut dire que Buffalo, avec 80 points, prendra le cinquième choix. Les équipes affreuses qui ont participé aux séries seulement parce qu'il y avait plus affreux qu'elles dans leur division doivent attendre. Par conséquent, les mauvaises divisions auront plus de difficulté à s'améliorer.

VOL 86-87 (PRINTANIER)

Le repêchage a certainement ses mauvais points. Cependant, il demeure quand même une clé pour les équipes qui veulent monter au classement de la LNH.

L'équipe la plus désavantagée du circuit, les Red Wings de Detroit, auront donc l'avantage sur tout le monde. Ils ont le premier choix et prendront Joe Murphy de l'Université de Michigan State. Le jeune Murphy est de loin le meilleur joueur disponible. À 6-1, 175 livres, il est très bon manieur de bâton et en a surpris plusieurs avec son jeu agressif. Detroit préférait un défenseur, mais les offres reçues n'ont pas été à leur satisfaction, jusqu'à présent.

Los Angeles sautera sur Shawn Anderson de l'équipe olympique canadienne. Anderson s'est beaucoup amélioré depuis le début de la saison. Son apprentissage accéléré avec le programme olympique a convaincu tout le monde qu'il sera le meilleur des défenseurs du repêchage de 1986.

Plusieurs dans le monde du hockey pensaient que New Jersey ferait tout pour obtenir Joe Murphy. Mais ça n'a pas été le cas. Les dépisteurs des Devils sont trop excités avec le jeune centre des Canadiens de Verdun, Jimmy Carson, pour prendre Murphy. Carson pourrait être la surprise du repêchage. La seule chose qu'on peut lui reprocher est son coup de patin. Pour ce qui est du reste, c'est un joueur extrêmement complet.

Le quatrième choix appartient aux Penguins de Pittsburgh qui ont besoin d'un ailier droit. Scott Young de Boston University sera repêché. Carson et Young ont été les seuls Américains qui n'ont pas déçu cette saison. Les autres Américains ont dégringolé dans les rangs. On s'attendait à une forte représentation américaine tôt dans la première ronde. Mais ça ne sera pas le cas.

Les Sabres de Buffalo ont de sérieuses lacunes en défense. Avec le cinquième choix, ils prendront Zarley Zalapsky, un autre défenseur de l'équipe olympique canadienne. Avec un nom comme le sien, j'espère qu'il deviendra une vedette de la LNH.

Nos fameux Jets auront le huitième choix, et devraient pouvoir décrocher un joueur de qualité. Les sixième et septième choix appartiennent à Toronto et à Boston, respectivement. Toronto prendra Dan Woodley, des Winterhawks de Portland, et Boston choisira entre Pat Elyniuk des Raiders de Prince Albert et Mark Pederson des Tigers de Medicine Hat.

Les chances sont que Winnipeg aboutira avec Pederson, puisque Boston néglige d'habitude ceux dont on doute de l'attitude. Pederson est doué, c'est certain. Mais, de temps en temps, Pederson a tendance à disparaître.

L'autre qui intéresse les Jets est Adam Graves des Spitfires de Windsor. Cependant, Graves connaît toute sorte d'ennuis physiques. S'il peut retrouver sa santé, il pourrait être toute une addition.

En deuxième ronde, les Jets aimeraient décrocher George Pelawa de Bemidji. Pelawa est énorme (*6-3, 240*) mais de là à en faire un deuxième choix! Un dépisteur a dit que comme joueur de hockey, Pelawa ferait un bon joueur de football.

Rendez-vous la semaine prochaine. Je rendrai mes comptes et je ferai les comptes des Jets.

André BRIN



André BRIN

PORTRAIT SPORTIF

***Revient la semaine prochaine avec:** les marathoniens Robert Daigneault, Bertrand Nayet, Denis Marcotte et Martine Pelletier.*

Les quarts de sofa sont exigeants

Le temps a coopéré cette année. Contrairement à l'an dernier, les prétendants à l'équipe des Bombers de Winnipeg n'ont pas eu besoin de se réfugier à l'intérieur durant le camp d'entraînement. L'entraîneur Cal Murphy a pu les faire travailler!

C'est sans doute pour cela que les Gros Bleus ont connu une présaison parfaite. Trois matchs. Trois victoires. Un Tommy Clements en forme. Une défense qui fait peur.

Le 5e Quart

Par contre, la présaison, écourtée de quelques semaines cette année, a travaillé un peu contre les champions de la Ligue canadienne du football d'il y a deux ans. On n'a pas encore dépisté le remplaçant de Jeff Boyd. John Bonk n'est plus l'ancre de la ligne offensive. Et si Tommy se faisait blesser...

On peut s'attendre à quoi des Bombers cette saison? C'est la question que nous avons posée à plusieurs mordus des Bombers de longue date. Leurs réponses? Beaucoup.

"Je m'attends à ce que les Bombers finissent en deuxième place, lance **Paul Saurette** de Letellier, un partisan des Bombers depuis 1957. Les Lions de la Colombie-Britannique n'ont vraiment rien perdu de l'année dernière. Roy Dewalt est toujours là."

C'est une opinion que ne partage pas **Alfred Roy** de Saint-Jean-Baptiste, partisan des Gros Bleus depuis 1952. "Je pense qu'ils vont tout gagner: la première place et la coupe Grey. Ils ont l'équipe pour le faire. Ils ont trois bons quarts: Tom Clements, John Hufnagel et Homer Jordan."

"Je m'attends à une coupe Grey," affirme **Gérald Labossière**, originaire de Saint-Léon, détenteur de billets de saison depuis 1971. "La défense est encore meilleure que l'année dernière." Et l'attaque? "J'ai toujours été un fan de Tommy Clements. D'ailleurs, Tom Clements est venu de l'Université de Notre-Dame, une université qui a produit de grands quarts comme Joe Theisman et Joe Montana. Ces quarts n'ont jamais gagné deux championnats d'affilée. Puisque les Bombers ont perdu l'an dernier..."

"La première place, et il faut que je le dise, la coupe Grey," prédit **Charles Laflèche**, pour cette fois notre seul quart de sofa originaire de Winnipeg. "Les Bombers ont une meilleure défense. Roy Bennett a une année d'expérience de plus. Delbert Fowler est revenu et James "Wild" West a retrouvé sa forme."

"Je pense que les Lions de B.C. en ont perdu, poursuit la fidèle des Bombers depuis plus de dix ans. Nick Hebeler a été échangé. Les Lions n'auront plus tant le vouloir de gagner. L'émotion n'est plus là. Les Bombers auront l'avantage de ce côté-là."

Une saison en or pour les Bleus donc. Pas de problèmes, n'est-ce-pas? Mais si Tommy se faisait blesser? Il y a toujours John Hufnagel. "Ça me surprendrait si Hufnagel disparaissait, affirme Paul Saurette. Des quarts qui étaient au camp d'entraînement, je ne pense pas encore que les Bombers ont trouvé le prochain grand sauveur. Homer Jordan avait bien commencé avec les Roughriders de la Saskatchewan l'an dernier. Peut-être qu'avec un peu plus de confiance, il pourrait faire la job."

"Homer Jordan a bien joué durant l'un des matchs de la présaison, évalue Gérald Labossière. Il ne faut pas oublier non plus qu'avec la Saskatchewan, Jordan n'avait pas la ligne offensive qu'il a à Winnipeg."

"Jordan m'a eu l'air pas mal solide, confirme à son tour Charles Laflèche. S'ils peuvent lui montrer le jeu de l'équipe durant les deux prochaines années, il pourrait être la réponse dans quelques années."

En guise de conclusion, laissons le dernier mot à Paul Saurette. "On va bien commencer la saison chez nous!" (Rappelons que le premier match à domicile sera disputé le samedi 5 juillet contre les Roughriders de la Saskatchewan: ... Neuf jours après le premier match de la saison contre les Lions à B.C. Place!)

Lucien CHAPUT

Le Folklorama du 7e art

Wayne Holunga ne fera probablement jamais le tour du monde. Tout simplement parce que c'est le monde qui vient faire le tour de son cinéma. Et ce, depuis près de vingt ans.

C'est dans la fièvre de l'après-guerre qu'une compagnie de cinéma américaine inaugurait rue Ellice le Mac's Theatre. Mais en 1966, emportés par la vague du *"bigger is better"*, la compagnie américaine jugeait qu'un tel théâtre de 300 sièges n'était pas assez rentable.

L'ACCENT

Si ça ne faisait pas l'affaire de Hollywood, c'était en plein l'affaire du proprio du cinéma du village de Inglis, le père de Wayne Holunga. Dès la même année, la famille Holunga rebaptisait le cinéma, qui a réussi à conserver le même nom au fil des années: Cinema 3.

Jusqu'au début des années 70, peu de clients s'étaient rendus compte qu'il y avait eu un changement de nom, et bien moins encore un changement de propriétaire. On y jouait encore les films de Hollywood, au même prix, aux mêmes heures.

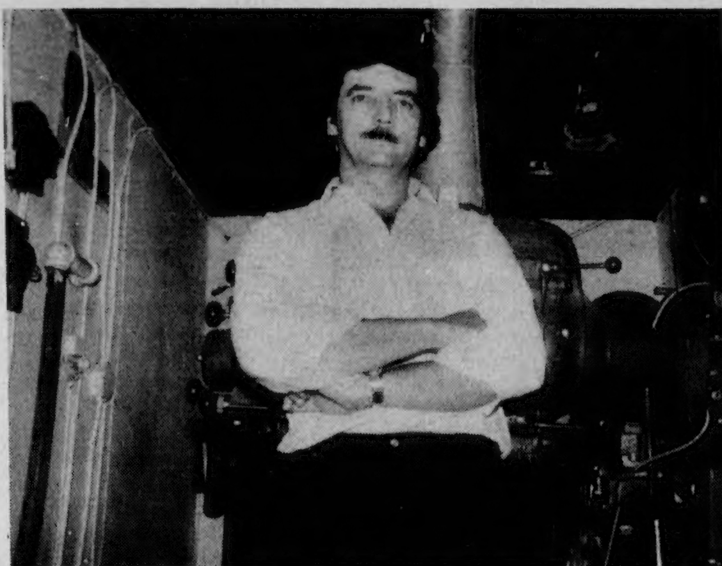
Mais pendant que Barbara Streisand faisait sa Funny Girl devant la salle comble du Cinema 3, la guerre du Vietnam faisait rage. Un événement qui allait permettre au Cinema 3 de se distinguer une fois pour toutes.

"La guerre du Viet Nam a amené beaucoup de Vietnamiens au Canada. Plusieurs de ces réfugiés parlaient le chinois. On a commencé à proposer des films chinois, sous-titrés en anglais, qu'on jouait toutes les deux semaines. Dans ces premières années, on a dû refuser du monde, plus de monde qu'on pouvait laisser rentrer", raconte le propriétaire.

"Même les Vietnamiens qui ne parlaient pas le chinois venaient aux films. C'était un lieu de rencontre pour eux."

Durant les 70, le père de Wayne Holunga lui a légué son cinéma. Avec des films chinois bien moins dispendieux que ceux issus de Hollywood, Wayne Holunga a pu se permettre de réduire le prix des billets, sans toutefois voir baisser son guichet, vu que les clients étaient si nombreux.

"Il y avait un temps où je me demandais si je ne devais pas faire poser un balcon, tant la demande pour les films ethniques était grande. Depuis cette époque, je ne joue plus les nouveaux films de Hollywood. Le marché des films ethniques est trop bon! Et d'ailleurs, de ces temps-ci, les films de Hollywood ne sont pas superbes", estime le mordu des Marx Brothers.



L'édifice MacIntyre sur la rue Ellice logeait autrefois le Mac's Theatre. Quand le père de Wayne Holunga en est devenu propriétaire, il a dédicacé son cinéma aux trois étudiants universitaires qu'il avait embauchés pour faire la sélection des longs métrages. Et depuis, les gens ne vont plus au Mac's, mais au Cinema 3.

Les événements internationaux ont continué d'occasionner des métamorphoses au Cinema 3.

"C'est la loi de l'offre et de la demande. Si je voyais qu'il y avait un marché pour les films en tchèque, en letton, en italien, en allemand, en français, je les jouais. Presque toujours la salle était comble."

Il n'y a jamais eu lieu, cependant, de poser un balcon au Cinéma 3. Car, explique le propriétaire, les grandes concentrations de blocs ethniques se sont peu à peu dispersées dans les communautés rurales. Et de plus, l'apparition du Festival Cinema a anéanti son monopole du cinéma chinois.

"La concurrence est bonne. Quand je joue un film chinois, j'embauche des caissiers et des huissiers capables de parler chinois."

Depuis dix ans, Wayne Holunga diversifie le menu et les nationalités des films projetés. "Je croix avoir été hôte de presque tous les groupes ethniques et religieux au Manitoba: un véritable second Folklorama!" s'exclame le propriétaire.

"La stratégie que j'emploie est simple. Durant l'été, je joue des comédies, ou des vieux classiques. Durant l'année scolaire, je joue des films qui ont gagné des Oscars, qui ont remporté des prix au Festival de Cannes. Toujours des films qui portent à la réflexion, des films intellectuels, qui sont susceptibles d'intéresser les universitaires", souligne le commerçant, en notant que ces derniers composent sa deuxième plus grosse clientèle.

"La plupart des spectateurs sont d'une origine ethnique quelconque et viennent voir un film présenté dans leur langue maternelle. Par exemple, le mois dernier, il y a eu un festival japonais subventionné par le consulat japonais. Il y a quelques semaines, les étudiants de Joseph-Wolynsky sont venus voir un film que leur école m'avait demander de jouer."

S'il y a un Manitobain qui a su bien profiter de la mosaïque tant louangée, c'est bien lui. Sa réputation de bien desservir les diverses cultures a été solidifiée au fil des années, quand il a loué, volontiers, son cinéma aux groupes ethniques dépourvus de centres culturels, et désireux de monter un spectacle folklorique.

La chandelle

"Les Italiens y tenaient leur concours de beauté avant d'avoir leur centre. Les Chinois aussi s'en servaient pour fêter leur identité, et souvent juste pour se rassembler."

Le client est roi. Voilà le principal ingrédient du succès de Wayne Holunga, de son frère et de ses deux soeurs qui travaillent avec lui. Il joue ce que le public lui demande de jouer.

"Il y a quelques jours à peine, un groupe de jeunes adeptes du Rocky Horror Picture Show est venu me demander si je voulais jouer leur films, puisque le Epic a depuis longtemps cessé de le présenter. Je leur ai dit oui, même s'il y avait un dégât à nettoyer après le film. Avec une salle comble, le jeu en vaut la chandelle! Mais ils ont offert de tout nettoyer eux-mêmes. Et ils m'ont même assuré de pouvoir attirer suffisamment de leurs amis pour garantir une salle comble."

"Le truc, c'est d'être obligeant à l'égard du consommateur. Et lui le sera aussi."

Jean-Paul MOLGAT

Films à l'affiche

Bliss: du 20 au 26 juin

Brazil et Repo Man: du 27 juin au 6 juillet

Marx Brothers (A Day At The Races et A Night At The Opera): du 9 au 13 juin

Bananas et Sleeper de Woody Allen: du 16 au 20 juillet

Rocky Horror Picture Show et Shock Treatment: 23 au 27 juillet

LE CALENDRIER PROVINCIAL *Votre guide*

JUIN

Samedi 21

Holland: Danse du vieux temps avec le violoneux Ivan Hicks de 21h à 1h.

Saint-Lupicin: Exposition organisée par une vingtaine d'artistes de la région l'après-midi. Jusqu'au dimanche 22 juin.

La Broquerie: Fête de la Saint-Jean-Baptiste: Déjeuner aux crêpes (gratuit) et tournoi féminin de fastball à 8h; F & R Music au P'tit Canot à 12h; Dessins animés à 13h à l'aréna; Ouverture du Musée Saint-Joachim de 13h à 17h; Théâtre de Moissac dans l'après-midi; Danseurs de la Rivière-Rouge et Marcel Lacroix à 20h.

Dimanche 22

Holland: 19e concours annuel de violon à 13h.

Saint-Boniface: Fête de la Saint-Jean organisée par BazArt et le CCFM à la Cathédrale à 20h (danse, musique, magie, mime, théâtre, arts visuels...) (489-3533).

Dimanche 22

La Broquerie: Messe pontificale célébrée par Mgr Robidoux à 10h; Défilé de la Saint-Jean-Baptiste à 11h30; Tournoi mixte de balle molle à 12h; Nombreuses activités sportives dans l'après-midi; Ouverture du Musée Saint-Joachim de 13h à 17h; Exposition d'art et d'artisanat de 13h à 17h; Cirque magique de Merlin à 14h et à 16h; Concert de violoneux à 14h au P'tit Canot; Concours Air Band et danse à 20h à l'aréna; Small Town Band à 20h au P'tit Canot.

Vendredi 27

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: défilé à 19h; partie de cartes et tournoi de cribbage à 20h.

Winnipeg: It Happened One Night (1934) à la Galerie d'Art à 20h. (786-6641)

Samedi 28

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: tournoi mixte de balle molle et activités pour les enfants.

Dimanche 29

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: déjeuner aux crêpes, activités sportives et Danse et Air Band à 20h30.

Lundi 30

Saint-Jean-Baptiste: Carnaval d'été: tournoi masculin de balle molie, course de vélo-cross, feux d'artifice à 22h30.

JUILLET

Mardi 1er

Fannystelle: 75e anniversaire de l'église. Messe à 15h. Pique-nique/souper au Centre communautaire.

Holland: Concert de Fine Country Folk (qui a remporté la distinction du groupe de musique country le plus populaire au Manitoba en mars dernier) à 20h30 au Centre communautaire.

Des événements à signaler?
UTILISEZ LE CALENDRIER

SAINT-BONIFACE

Le Club La Vérendrye en fête du 7 au 13 juillet

Trois siècles et un an après sa naissance, Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye va débarquer d'un canot de la Rivière Rouge sur le quai de la Taché. Pas pour explorer les temps modernes, mais pour fêter le demi-siècle du club installé sur la rue Des Meurons et qui porte son nom.

Du 7 au 13 juillet, le club La Vérendrye organise en effet une série de manifestations - par toujours réservées à ses 2 800 membres - pour marquer le cinquantenaire de sa fondation par les Fils natifs du Canada.

Plusieurs soirées à thème sont prévues: soirée des explorateurs (*7 juillet*), nuit de Paris (*9 juillet*), soirée de la Prohibition (*10 juillet*), Hawaï (*11 juillet*), Las Vegas (*12 juillet*). Les repas, les décors, les menus, la musique changeront ainsi chaque jour.

Un tournoi de golf, qui a attiré 100 amateurs en une demi-heure au moment des inscriptions, se disputera le 8 juillet et sera suivi d'un banquet. Le dimanche 13 juillet aura un caractère plus familial avec déjeuner aux crêpes, barbecues, bière-jardin et manèges pour les enfants.

Le club, une institution dans le paysage social de Saint-Boniface, compte deux-tiers de membres francophones et un tiers d'anglophones. Il distribue annuellement 50 000$ à une multitude d'organismes, principalement à Saint-Boniface et Saint-Vital. Cet argent provient essentiellement du bingo et des loteries qu'il organise plusieurs fois par semaine. La cotisation annuelle pour adhérer au club La Vérendrye est de 25$ par personne et de 35$ pour un couple.

"Nous essayons d'attirer les jeunes, explique Pierre Grobéty, directeur général, et nous pensons lancer des soirées spéciales pour eux dès cet automne". Des tournois de billard sont également prévus, ainsi que de nouvelles activités sportives, comme le squash.

Le club La Vérendrye rassemble des personnes de toute condition sociale. Certains viennent même des villages autour de Winnipeg. En habitués, pas en explorateurs!

S.J.

Des artistes de partout à la Saint-Jean

Le comité culturel a décidé de s'adresser à toute la famille en organisant de multiples activités pour les très jeunes, les adolescents et leurs parents lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

"C'est la première fois que nous préparons autant d'animation pour cette fête", affirme Diane Verrier, trésorière. Une vingtaine de dessins animés en français seront présentés le samedi après-midi. (*"Il sera même possible de grignoter du pop corn! ajoute Diane Verrier*).

Le lendemain, c'est le cirque magique de Merlin qui offrira deux spectacles et le soir un concours "Air Band" est organisé à l'intention des adolescents avec la participation d'étudiants des écoles alentour.

Quant à l'exposition d'art et d'artisanat (*la 5e*), elle aura un visage franco-manitobain puisque des artistes amateurs de la Montagne, et d'autres villages de la Seine exposeront leurs poteries, sculptures, travaux sur bois, tableaux, découpages et autres tapisseries murales.

"Nous voulons encourager les talents locaux, déclare

LA BROQUERIE

Claire Noël, directrice du Centre culturel de Sainte-Anne, nous avons trop souvent négligé les artistes amateurs au profit des professionnels".

"Cela permet aux artistes de se faire connaître en dehors de chez eux, estime Marie Labossière, présidente du Comité culturel de Saint-Léon, et cela donne une autre dimension à la fête".

Des artistes de Lorette présenteront aussi leurs oeuvres à La Broquerie, ainsi que de Notre-Dame-de-Lourdes. "C'est par solidarité, de plus en plus les comités culturels vont devoir travailler ensemble pour mieux soutenir les artistes franco-manitobains", confie Paul Cenerini, président du Comité culturel de Notre-Dame.

Stéphane JARRE

ILE-DES-CHÊNES



Soeur Zélie Ruest, m.o., enseignante à Ile-des-Chênes depuis 1966, quitte l'enseignement à la fin du mois de juin. Les résidants de ce village de la Seine la fêteront le dimanche 22 juin au gymnase de l'école Gabrielle-Roy de 13h à 16h. Ne manquez pas son Portrait qui sera publié dans La Liberté la semaine prochaine.

La Division scolaire du Cheval-Blanc n° 20

est à la recherche d'un professeur
pour le poste suivant:

- **École St-Eustache - Immersion (M-6) professeur pour la 3e année**

Veuillez communiquer avec:

Mme M. Allard, Directrice
Téléphone: 1-353-2869

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

FINANCEMENT INTERNATIONAL
AGENT DU FINANCEMENT À L'EXPORTATION

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est une société canadienne de la Couronne qui a pour mandat de promouvoir les exportations canadiennes à l'étranger. La SEE offre des services de financement aux acheteurs étrangers de biens, de techniques et de services canadiens, de même qu'une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens.

La SEE offre actuellement des postes intéressant les candidats sérieux et motivés, qui veulent entreprendre une carrière enrichissante et stimulante dans le secteur du financement international. Les candidats devront, entre autres, assumer les fonctions suivantes:

- aménager et structurer des opérations complexes de financement international
- faire des analyses financières et connexes sur des sociétés et des projets
- approfondir et maîtriser les rouages de certains marchés à l'étranger.

Les candidats retenus seront diplômés d'une unversité reconnue, de préférence en commerce ou dans une discipline connexe, et devront avoir une solide expérience dans le domaine des prêts et (ou) du financement.

Il est important de pouvoir communiquer efficacement verbalement et par écrit.

Les candidats qui aimeraient faire carrière au sein du groupe du Financement à l'exportation de la SEE sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, précisant leurs prétentions salariales, à l'adresse suivante:

Jeanne-Mance Limbos
Division des Ressources humaines
Société pour l'expansion des exportations
C.P. 655
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9

La SEE souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

Caisse populaire: retour à la "normale"

Depuis ses difficultés en 1983, la Caisse populaire remonte tout doucement la pente. Pour la première fois depuis 3 ans, elle vole de ses propres ailes.

Le bilan de l'exercice financier 85/86 qui s'est achevé le 31 mars a de quoi étonner: la Caisse a dégagé un surplus net de 20 000$, nettement moins que l'année précédente qui s'était soldée par un bénéfice de 155 000$.

Mais voilà, les chiffres sont trompeurs. En fait, le surplus a augmenté... Parce que l'exercice financier 84/85 avait bénéficié de conjonctions favorables exceptionnelles. Le fonds se sécurité des Caisses populaires avait versé 80 000$ à la Caisse de Saint-Pierre qui était en mauvaise posture avec un déficit de 300 000$.

D'autre part, un prêt qui était considéré comme perdu a été remboursé. C'est plus de 70 000$, cette fois, qui sont tombés dans la caisse. Bref, ces deux facteurs inattendus mis à part, le bénéfice réel de l'année 84/85 était inférieur à 10 000$.

Moins bien donc qu'en 85/86 où la Caisse de Saint-Pierre a dû se débrouiller toute seule, sans recevoir d'apport du Fonds de sécurité. Grâce aux 20 000$ de bénéfices, elle a pu réduire son déficit qui se monte encore à 76 500$.

L'an dernier, l'actif a progressé d'un peu plus de 3 pour cent et se situait au 31 mars 86 à 6 209 000$. Le volume des dépôts a augmenté de moins de 2 pour cent passant de 6 millions de dollars à 6,1 millions. La Caisse a prêté 5 245 000$, soit 10,5 pour cent de plus que l'année précédente.

Colette Carrière, employée de la Caisse, fait remarquer que "le comité de crédit a été aboli" et les décisions, en matière de prêts sont prises par le directeur ou par le comité exécutif, voire par la Fédération.

SAINT-PIERRE

La "Caisse scolaire" ouverte en octobre 85 fonctionne très bien. Les élèves de la 1ère à la 6e année sont nombreux à avoir confié leur tirelire à la Caisse populaire où ils viennent déposer leur argent de poche.

La 49e assemblée annuelle qui s'est tenue le 12 juin a élu un nouveau conseil d'administration présidé par André Garand, aidé de Jean-Marie Gagnon (*vice-président*), Raymond Hébert, Marcel Mulaire, Cécile Lesage, Ronald Vinet et Lorette Rioux. René Desharnais, qui a été président pendant plusieurs années et Léon Morrissette se sont retirés.

Trois prix d'entrée de 20$ ont été remportés par Yvonne Grabowsky, Angèle Proulx et Lorette Rioux.

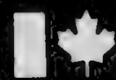
Stéphane JARRE

VITE LU, VITE SU

Saint-Malo - Aline Gosselin a été nommée présidente du conseil d'administration de la Caisse populaire et Albert Dequier vice-président lors de la réunion du conseil le 17 juin.

Notre-Dame-de-Lourdes - Toute la population est invitée à l'inauguration officielle du Centre Don Benoît à 14h. Après la bénédiction de l'édifice et les discours des invités et des représentants des gouvernements provincial et fédéral, un vin-fromage sera offert.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL DE PROPOSITIONS

Les propositions cachetées portant sur la location de locaux pour l'aménagement de succursales postales aux endroits indiqué ci-après, adressées au Chef, Politique et administration des marchés, région de l'Ouest, Travaux publics, local 200, 9925, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées ci-dessous. On peut se procurer les documents d'information aux endroits suivants: Travaux publics Canada, 201, Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, et au 5013, 51e rue, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 1S8. On peut également consulter les documents d'information aux bureaux de la Winnipeg Construction Association, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba.

Espaces locatifs pour succursale postale

Projet 10-86
108,0 m² utilisables
Rankin Inlet (T.N.-O.)

Projet 11-86
66,0 m² utilisables
Eskimo Point (T.N.-O.)

Projet 12-86
66,0 m² utilisables
Baker Lake (T.N.-O.)

Le Ministère est à la recherche de locaux conformes aux descriptions ci-dessus, pour l'aménagement de succursales postales à Rankin Inlet, Eskimo Point et Baker Lake dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces locaux peuvent être situés dans des bâtiments neufs ou existants, mais de préférence à l'intérieur d'une zone commerciale établie. Ils doivent également être conformes au programme d'identité fédérale et aux exigences du Commissaires des incendies du Canada, et il serait souhaitable qu'ils comportent des aménagements facilitant l'accès aux personnes handicapées. Il doit y avoir suffisamment d'espace, à l'arrière des bâtiments offerts, pour les manoeuvres des camions de livraison du courrier. Les bâtiments ayant une devanture de magasin sont acceptables.

Les locaux doivent pouvoir être disponibles au plus tard le 1er avril 1987.

Le propriétaire devra assumer les taxes, les coûts des services d'utilité publique et autres services, y compris le nettoyage, tandis que le locataire assumera le loyer, et une augmentation proportionnelle à celle de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation par rapport à l'année de référence indiquée. La durée du bail sera de dix ans, avec une option de deux années additionnelles. Si le bâtiment est conçu pour un seul locataire, le Ministère bénéficiera d'une option d'achat après la cinquième année du bail initial, au prix établi par le propriétaire.

Dans le cas de la succursale postale de Rankin Inlet, le Ministère devra bénéficier, après la cinquième année du bail initial, d'une option d'acquisition du 40 m² additionnels dans des locaux adjacents.

Date limite: 15h (H.A.R.) vendredi 18 juillet 1986.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec:

R.O. Waytowich
Services immobiliers - Location
Téléphone: (403) 420-3268 - Edmonton

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Canada

SAINT - BONIFACE

Le Rendez-Vous a rapporté plus que la féte du Festival



Laurent Bisson quitte le poste de trésorier du Festival du Voyageur en accédant à sa présidence.

Laurent Bisson succède à son frère, Raymond, à la présidence du Festival du Voyageur Inc. Le directeur de l'école Précieux-Sang dresse lui-même le bilan de son mandat: "Le succès n'est pas aussi éclatant que l'année précédente mais les résultats sont positifs."

"Pour la première fois depuis 1982, le Rendez-Vous a fait la preuve de sa viabilité, même s'il doit encore définir davantage son objectif", déclare l'ancien président.

L'organisme a dégagé un bénéfice net de 49 475$ au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 30 avril 86, soit moitié moins que ce qui était prévu dans le budget 86. Ce bénéfice est également inférieur de deux-tiers à celui de l'année précédente (132 991$).

Cette baisse s'explique surtout par l'augmentation plus rapide des dépenses (*+33 pour cent*) par rapport aux revenus (*+11 pour cent*). Les dépenses d'administration surtout ont fait un bon de 75 pour cent, passant de 108 000$ à 188 000$.

Côté revenu, le Rendez-Vous a amélioré considérablement sa situation, principalement grâce à l'apport du bingo. En revanche, la fête d'hiver 86 a moins rapporté que la précédente: les spectacles au Rendez-Vous ont coûté de l'argent, le parc est plus déficitaire qu'en 1985, et le commercial a été moins rentable.

Cette année, le Festival du Voyageur va devoir rembourser 92 100$. À long terme, la dette se chiffre à 519 977$. Malgré tout, la société a transféré cette année, comme l'an dernier, 27 500$ à un fonds de réserve destiné à compenser d'éventuels déficits d'opération.

Le nouvel exécutif est composé de: Laurent Bisson (*président*); Michel McDonald (*1er vice-président*), Jean Suszko (*2e vice-président*), Réjean Laroche (*secrétaire*), Robert Lafrenière (*trésorier*), Raymond Bisson (*président sortant*).

Stéphane JARRE

Bientôt plus de documents en français

Lentement mais sûrement, s'il faut en croire le sous-procureur général du Manitoba, le français va continuer de se tailler la place qui lui revient dans le domaine juridique.

PROVINCE

Ainsi, il sera bientôt possible de faire enregistrer une hypothèque en français et les certificats de titres seront prochainement bilingues. Ces précisions ont été fournies par Tanner Elton lors de la 3e assemblée annuelle de l'Institut Joseph-Dubuc, le 12 juin.

L'Institut Joseph-Dubuc sert de centre de ressources pour les juristes manitobains. Toute une variété de documentation est produite pour permettre aux avocats de pratiquer plus efficacement le droit en français.

Quelque 35 personnes ont assisté à l'assemblée annuelle.

Les cinq praticiens membres du barreau qui siégeront au conseil d'administration sont: Marc Monnin, Roger Lafrenière, Mary Jane Bennett, Laurent Roy et Antoine Hacault. Les autres membres sont: Lucie Delisle (*représentante des traducteurs juridiques*), Michel Monnin (*représentant de la magistrature*) et Brian Schwartz (*représentant de la faculté de droit de l'Université du Manitoba*).

Deux postes de membres cooptés restent à pourvoir. L'exécutif du conseil sera élu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration. Le centre de ressources des juristes manitobains doit son nom à Joseph Dubuc, (*1840-1914*) l'ancien juge en chef du Manitoba qui a travaillé toute sa vie pour l'épanouissement du français.

B.B.

La maison Lévêque: ce n'est que partie remise

Le sort de la maison Lévêque ne sera pas connu avant le 7 juillet. Pour la simple raison que le Comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital n'a pas atteint son quorum à la réunion du 17 juin.

La maison Lévêque, construite sur la rue Saint-Joseph vers 1877, a été classée immeuble historique par la ville de Winnipeg en 1978. Depuis, aucun travail de rénovation et de restauration n'a été entrepris.

Un entrepreneur de Saint-Boniface, la compagnie SIMACO, s'intéresse au développement du lot où est située la maison Lévêque. Mais avant qu'elle puisse acheter le lot, (*propriété de la ville de Winnipeg*), il faudrait enlever la classification historique. Pour permettre la démolition de la maison Lévêque.

À la réunion du 17 juin, Maurice Prince, le directeur du Musée de Saint-Boniface s'opposa, en français, au changement de la désignation historique. Al Ducharme, ne comprenant pas le français, s'est retiré des discussions. Résultat: le Comité communautaire n'atteignait plus son quorum. Un système de traduction simultanée sera disponible à la réunion du 7 juillet.

On se souvient que le quatrième membre du Comité communautaire (*les deux autres sont Guy Savoie et Evelyne Reese*), Gerry Ducharme est maintenant membre de l'assemblée législative manitobaine. Il n'assiste donc plus aux délibérations de la ville et du Comité communautaire.

Lucien CHAPUT

POINT
de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipalo

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477

Le Mini franco fun pense déjà à l'automne

Les parents du Mini franco fun ont élu un nouveau comité le 10 juin* et préparent déjà la rentrée.

Le Mini franco attend entre 30 et 35 enfants de 3 à 5 ans à partir de l'automne prochain. Ils étaient 25 cette année à venir avec leur maman - et parfois leur papa - chaque mercredi de 9h30 à 11h30 au sous-sol de l'église.

"Les enfants apprennent à se connaître, à jouer ensemble, à travailler sous la responsabilité d'autres adultes, ce qui constitue une bonne préparation avant l'entrée en maternelle", déclare Monique Lafond, nouvelle présidente. C'est aussi l'occasion pour les parents de se rencontrer. Ce sont eux qui animent les séances.

SAINT-JEAN

"Nous espérons faire venir un marionnettiste de la ville l'année prochaine, c'est excellent pour les enfants, car ils participent beaucoup au spectacle et cela leur permet de mieux parler, d'apprendre à communiquer", ajoute Monique Lafond.

Côté financier, le Mini franco fun s'en sort bien car il ne paye pas la location de la salle. Les cotisations de 10$ par enfant et l'organisation d'une vente de linge neuf suffisent pour l'achat du matériel.

S.J.

* *Monique Lafond* (présidente), *Yolande Bouchard* (vice-présidente), *Nicole Lafond* (secrétaire), *Eveline Bouchard* (trésorière) *forment le nouveau comité de parents.*

National Defence **Défense nationale**

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à vis contraire, il y aura des exercises de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridine origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada





Construction de Défense Canada

Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour réfection du toit au bâtiment B-1 chantier sud, (multi-couches) à bfc Winnipeg (Manitoba). La date limite prescrite de réception des soumissions est le 9 juillet 1986. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la section des plans à Ottawa (613) 998-9549. Référence WG66210.

Canada

PROVINCE

100 finissants projetés au CUSB en 1987

Le nombre de diplômes décernés par le Collège universitaire de Saint-Boniface est en progression constante ces dernières années.

90 étudiants ont obtenu un diplôme lors de la collation des grades le 4 juin. Ils étaient 68 l'an dernier et, selon les projections, une centaine devrait sortir diplômés en 1987.

La progression constante s'explique essentiellement par la poussée en éducation. Sur les 90 de la fournée de 1986, 24 ont obtenu un Bac es arts; 6 un Bac en sciences; 54 un Bac en éducation; 3 un certificat en éducation.

Pour la première fois, comme nous l'indiquions dans La Liberté du 30 mai au 5 juin, le Collège universitaire a décerné des maîtrises en éducation. Les trois récipiendaires étaient Mariette Ferré-Collet, Ghislaine Lavergne et Denis Dragon.

Six finissants ont reçu des prix ou des médailles. Rappelons leurs noms...**Daniel Bahuaud** (*médaille d'or de l'université*); **Bertrand Nayet** (*médaille du gouverneur général*); **Monique Fillion** et **Nathalie Dupont** (*prix du gouvernement du Manitoba*); **Monique Fillion** et **Isidé Giuliani** (*prix du gouvernement français*); **Réjean La Roche** (*prix de l'Association des anciennes-anciens du CUSB*).

D'autre part, un ancien finissant de 1951, Albert Breton, prof d'économique à l'Université de Toronto, a reçu un doctorat en droit honoris causa.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 86-491. **Armadale Communications Limited**, Winnipeg (Manitoba). Approuvé - Renouvellement de la licence de CKWG-FM Winnipeg du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1989. Approuvé - Changements à la quantité d'émissions de créations orales et au niveau combiné d'émissions de formules premier plan mosaïque.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Avis public CRTC 1986-136. **Services de radiodiffusion directe du satellite au foyer.**

Afin d'aider les parties intéressées qui pourraient être en voie d'élaborer des projets de services de radiodiffusion directe au foyer, avis 86-136 expose la démarche générale de réglementation que le Conseil entend adopter à l'égard des services de radiodiffusion directe par satellite distribués exclusivement aux foyers de particuliers. Le Conseil invite les parties intéressées à formuler des observations sur les modalités particulières de la démarche de réglementation qui s'appliquera à ces services. De toute évidence, l'utilisation de techniques de distribution par satellite à des fins de prestation de services de radiodiffusion directe aux foyers des particuliers tombera dans deux catégories distinctes. Il s'agira, dans le premier cas, de la transmission de services sous la forme de signaux codés et, dans le second, de la transmission de services de radiodiffusion en clair. Les deux catégories pourraient comprendre des émissions en provenance de l'utilisateur de satellite ou assemblées ou distribuées par lui ou, encore, la redistribution de signaux de radiodiffusion conventionnels et de services canadiens ou étrangers d'émissions spécialisées.

Élaboration du cadre du réglementation: Étant donné que l'utilisation de satellites à des fins de radiodiffusion directe au foyer en est encore au stade embryonnaire, il se pourrait que certaines propositions de services de radiodiffusion directe au foyer se situent difficilement dans le cadre de réglementation exposé dans le présent avis. Même s'il n'a pas encore reçu de proposition particulière, le Conseil recevrait volontiers des observations sur cette question. Sans pour autant limiter la portée des mémoires, les parties intéressées devraient faire porter leurs observations sur la démarche de réglementation particulière qui devrait être adoptée à l'égard des services de radiodiffusion directe au foyer, y compris des propositions portant sur une nouvelle méthode de réglementation; la mesure dans laquelle les règlements actuels devraient être appliqués ou modifiés; et toute autre question pertinente à la politique d'attribution de licences.

Le Conseil continuera de suivre de près les développements dans le secteur des services de radiodiffusion directe au foyer et, dans l'entretemps, il s'en tiendra à son cadre de réglementation actuel exposé dans l'avis public CRTC 1984-195 pour ce qui est des exploitations de réseaux par satellite existantes. Les services par satellites dont la distribution a déjà été autorisée en vertu d'une licence d'exploitation de réseau de radiodiffusion n'auraient plus besoin d'autre autorisation pour fins de radiodiffusion directe au foyer, sous réserve qu'ils remplissent la condition ci-après: il est interdit aux titulaires d'étendre leurs services de réseau aux marchés desservis directement aux foyers situés à l'extérieur du territoire couvert par leur licence de réseau, conformément aux conditions de leur licence et tel qu'il est également stipulé dans les décisions relatives à leurs services de réseau. Toute proposition qui ne se conforme pas à ces paramètres serait assujettie à l'approbation préalable du Conseil

Les observations doivent être soumises au Conseil le **29 août 1986** au plus tard et être présentées sous forme écrite au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Canada

Premier carnaval d'été du 27 au 30 juin

À Saint-Jean-Baptiste, l'été vient à la rescousse de l'hiver. C'est la première fois qu'un carnaval estival y est organisé. Pour que les amateurs de curling puissent à nouveau jouer chez eux.

"L'ancien curling a été démoli, il y a deux ans, pour des raisons de sécurité (*il avait été construit dans les années 50*)", explique Germain Vermette, qui dirige le comité Parc-récréation, responsable de l'entretien du parc et des différents équipements sportifs et sociaux.

SAINT-JEAN

"Quand les gens vont jouer au curling à Morris, ça n'aide pas Saint-Jean-Baptiste", ajoute-t-il. Sans compter que le village organisait auparavant "un des meilleurs bonspiels de la région", ce qui attirait du monde des alentours.

Bref, il faut réunir près de 300 000$ pour reconstruire un bâtiment sur un terrain jouxtant l'ancien curling, peut-être "dès le printemps prochain". Et c'est ainsi que le carnaval d'été a été inventé.

De nombreuses activités sont prévues. Elles se dérouleront du 27 au 30 juin. Le vendredi, parade, partie de cartes, tournoi de cribbage; le samedi, tournoi mixte de balle molle, jeux pour les enfants; le dimanche, concours du meilleur et Air Band dance; le lundi, course de vélo cross, tournoi masculin de balle molle. Des feux d'artifice clôtureront le carnaval le 30 juin à 22h30. Il y aura aussi un déjeuner aux crêpes et un bière-jardin.

Mona Lavallée, secrétaire-trésorière du comité organisateur* ajoute que Herbie, la voiture qui a patiemment attendu sur la rivière Rouge que la glace fonde au printemps dernier, aura peut-être une petite soeur posée sur un bloc de glace durant le carnaval d'été, qui sera l'enjeu de nouveaux paris.

Denis Dupuis, président du comité, espère que le carnaval d'été va rapporter suffisamment d'argent: "nous avons déjà reçu plus de 100 000$ de dons, mais avant de demander des subventions, il faudrait à peu près 150 000$, soit la moitié de la somme nécessaire". Un gala est d'ores et déjà annoncé pour le mois de novembre.

Stéphane JARRE

** Denis Dupuis (**président**), Sheldon Bouchard (**chargé des tournois**), Jacqueline Sabourin (**responsable des activités pour les enfants**) et Mona Lavallée (**secrétaire-trésorière**) forment le comité du carnaval d'été.*

Canadian Grain Commission — Commission canadienne des grains

Pour des échantillons d'un surplus de grain de la Commission des grains, division de l'Inspection - 303, rue Main, pièce 846, Winnipeg (Manitoba).

Un surplus de grain est composé de grains mélangés, d'oléagineux et de criblures.

Vous pouvez vous procurer les formules d'offre ainsi que les conditions y afférentes en vous adressant à **A. Coulter, Inspecteur en chef des grains de district, 303, rue Main, pièce 846, Winnipeg (Manitoba), téléphone: (204) 949-3308.**

Les offres doivent nous parvenir au plus tard le **27 juin 1986** à l'adresse suivante: **Agent financier supérieur, Commission canadienne des grains, 303, rue Main, pièce 634, Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8.**

Canadä



APPEL D'OFFRES

Inscription des entrepreneurs pour le peinturage des ponts ferroviaires en acier dans la région des prairies.

Le Canadien National met en oeuvre son programme annuel de peinturage des ponts ferroviaires en acier de son réseau entier.

Les entrepreneurs des provinces de la Saskatchewan, du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario sont invités à s'inscrire pour présenter leur soumission pour le nettoyage et le peinturage des ponts en acier de leurs régions respectives.

Seuls les entrepreneurs qui se seront inscrits pourront soumissionner.

Ils pourront se procurer les documents requis pour l'inscription en s'adressant à:

M.A.S. Uppal
Ingénieur régional
Ponts et structures
460 - 123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8

Les documents d'inscription doivent être envoyés sous pli scellé avec la mention «Confidentiel» et «Inscription pour le peinturage des ponts». Les intéressés ont jusqu'au **27 juin** pour présenter leur soumission.

Bureau du Vice-Président
Canadien National
Winnipeg (Manitoba)



PFRA

APPEL D'OFFRES

EXPANSION D'UNE USINE DE TRAITEMENT DES EAUX

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h, heure locale de Régina, le jeudi 10 juillet 1986, pour la municipalité de Kindersley (Saskatchewan) relativement au contrat no 2 - 1986 - expansion d'une usine de traitement des eaux, situé à Kindersley. Le travail consiste à construire des nouvelles installations d'usine de traitement et comprend fournir et installer des pompes, filtres, équipement d'alimentation chimique et d'instrumentation, et ouvrages mécaniques et électriques associés.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des constructeurs situés à Régina, Saskatoon, Lloydminister, Moose Jaw, Calgary, Edmonton et Winnipeg

(2) Le bureau de ville, Kindersley (Saskatchewan);

(3) Bureau régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina (Saskatchewan) S4P 0R5;

(4) Le bureau d'expert-conseil: UMA Engineering Ltd., boîte 539, 300-3301, 8e Est, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 5K5 (Téléphone: (306) 955-3300).

Les documents de soumission sont disponibles à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901, rue Victoria
Régina (Saskatchewan) S4P 0R5
Téléphone: (306) 780-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garanti, en quantité ou sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Branche de Génie
ARAP

Canadä  Saskatchewan

---

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

AVIS DE PROPOSITION D'AUDIENCE PUBLIQUE

ATTENDU QUE les gouvernements du Canada, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont conclu une entente sur les marchés et les prix du gaz naturel le 31 octobre 1985 (Entente d'octobre) stipulant entre autres choses:

OBJET

1) Dans l'Accord de l'Ouest du 28 mars 1985 sur la tarification et la taxation de l'énergie, les gouvernements du Canada, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont convenu de la nécessité d'adopter un régime de tarification plus souple et axé sur les conditions du marché, pour fixer les prix intérieurs du gaz naturel. La présente entente a pour objet de créer un environnement propice à un tel régime, y compris une période de transition ordonnée. Le nouveau régime sera équitable pour les consommateurs et les producteurs et permettra davantage aux vendeurs et aux acheteurs de négocier librement les prix et les autres conditions. L'Entente aura des effets favorables sur l'investissement, l'emploi et le commerce et assurera la sécurité énergétique pour tous les Canadiens.

ET ATTENDU QUE l'Office national de l'Énergie (ONE) vient de terminer récemment une audience qui aura des répercussions importantes sur l'approvisionnement et les techniques de livraison du gaz naturel provenant de l'Alberta à l'Est de cette province - notamment par le système mis en place par la TransCanada Pipelines Limited (TCPL) - et que, en temps voulu, cette audience sera suivie d'une ordonnance de l'ONE, lequel se demande entre autres choses:

i) Si le déplacement d'un volume de gaz par un autre ne pourrait pas entraîner une répétition inappropriée des frais liés à la demande.

ii) Si la politique d'accès au service-T, telle qu'exposée par l'Office dans les Motifs de la décision relative aux tarifs de transport de TransCanada Pipelines Limited, est encore appropriée, compte tenu notamment des opinions des parties intéressées sur le partage équitable des frais de gaz à "prendre ou à payer".

ET ATTENDU QU'on a créé un comité de revue des pipelines, conformément à l'Entente d'octobre, pour qu'il présente un rapport au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avant le 31 juillet 1986 permettant de revoir le rôle et les opérations des pipelines chargés de l'achat, de la vente et du transport du gaz naturel sur les marchés interprovinciaux et internationaux;

ET ATTENDU QUE l'élimination du prix, à la frontière de l'Alberta, du gaz naturel qui quitte cette province et est acheminé vers l'Est entre en vigueur le 31 octobre 1986;

ET ATTENDU QUE la Régie des Services publics du Manitoba (la Régie) a émis des ordonnances unilatérales provisoires en conformité avec les termes et conditions de l'Entente d'octobre qui concernaient la Greater Winnipeg Gas Company et la InterCity Gas Utilities (Manitoba) Ltd.;

ET ATTENDU QUE tous ces faits et ceux qui en découlent pourraient avoir un effet considérable sur le prix de gros du gaz naturel livré au Manitoba à diverses catégories de consommateurs;

VEUILLEZ NOTER que la Régie a l'intention de tenir une audience publique dans la ville de Winnipeg, province du Manitoba, aux temps et lieu qui seront fixés ultérieurement (mais pas plus tard que le 1er novembre 1986) dans le but d'examiner ces questions ainsi que leurs effets sur les consommateurs de gaz naturel dans la province et de considérer, entre autres choses:

PARTIE A

La confirmation ou le démenti de toute ordonnance unilatérale provisoire autorisée par la Régie conformément aux termes et conditions de l'Entente d'octobre:

PARTIE B

1) La possibilité d'adopter des tarifs de Service-T, pour la livraison de gaz naturel à tous les acheteurs directs de la province par divers systèmes de distribution, et de fixer la formule d'une telle tarification, ex: prix pour une alimentation constante, pouvant être interrompue, en périodes de pointe, etc...;

2) La façon d'établir les tarifs de Service-T selon les effets qu'ils auraient sur les autres consommateurs du système de distribution;

3) Une description des services offerts par le Service-T et de ceux qui en découlent comme:

   i) un service particulier pour les périodes de pointe (grands frois...);
   ii) l'offre de gaz d'appoint aux consommateurs qui achètent leur gaz directement;
   iii) un service d'alimentation constante ou pouvant être interrompue,
   iv) un service à long terme ou à court terme;
   me;
   v) la répartition des tarifs selon des catégories plus précises;

4) Le point de vue des distributeurs sur la façon de protéger les particuliers et le petit commerce d'une augmentation des coûts injustifiée qui serait due aux variations de la charge portée par le secteur industriel; et

5) Les "risques" encourus par les distributeurs résultant des termes et conditions de l'Entente d'octobre.

La Régie a l'intention de se procurer les rapports de l'ONE et du comité de revue des pipelines avant de tenir cette audience publique. Toutes les parties intéressées sont invitées à participer à l'audience et peuvent obtenir le statut d'intervenant ou de présentateur; à cette fin, il leur faut déposer un avis écrit stipulant leur intention au secrétariat de la Régie, 405, avenue Broadway, bureau 1146, Winnipeg (Manitoba) avant le 31 juillet 1986; si l'on veut obtenir la qualité d'intervenant, il faut se procurer un formulaire d'inscription de la Régie. Ces formulaires sont disponibles à la Régie et doivent être manuscrits. Les parties intervenant à l'audience publique seront en droit de recevoir un exemplaire de tous les documents déposés auprès de la Régie ou par la Régie elle-même.

L'ordonnance de la Régie nº 56/85 qui prévoit le remboursement des frais des intervenants, ne s'appliquera qu'à la partie A de l'audience publiques. Comme la partie B de l'audience sera une séance d'information et d'organisation à l'initiative de la Régie, les participants seront responsables de leurs dépenses. Quant aux coûts de la Régie, ils pourraient être pris en charge par les services publics responsables de la distribution du gaz naturel dans la province.

Un autre avis relatif aux temps et lieu de l'audience, à la participation anticipée des services putlics et au rôle probable des intervenants sera publié en temps utile.

le 9 juin 1986,

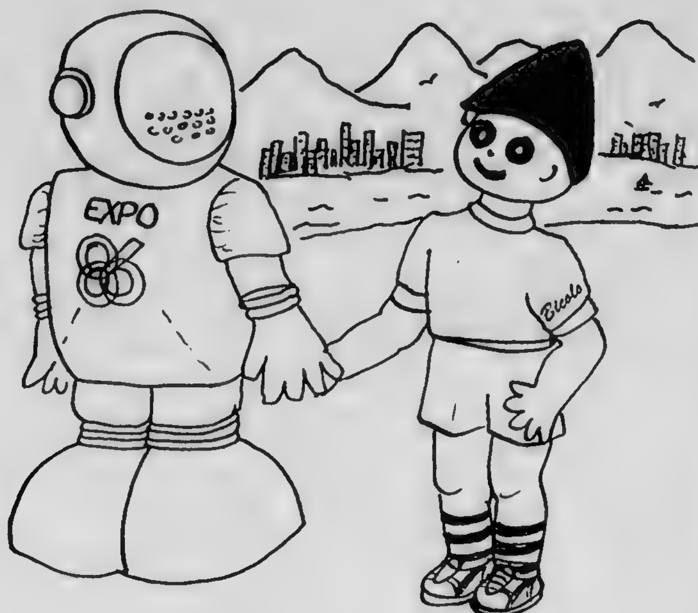
Le secrétaire de la Régie
G.O. Barron
The Public Utilities Board
1146-405, avenue Broadway
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

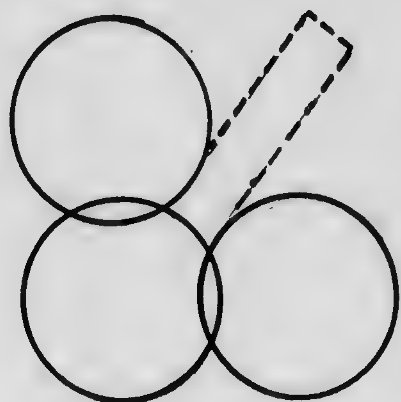
La page de Bicolo

Bonjour les amis!

Me voici à Expo 86 avec ERNIE, le ROBOT PARLANT. J'ai toute une page sur l'EXPO 86. Bonjour Vancouver!

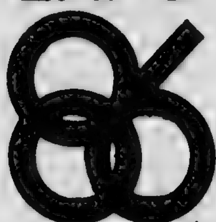
Bicolo





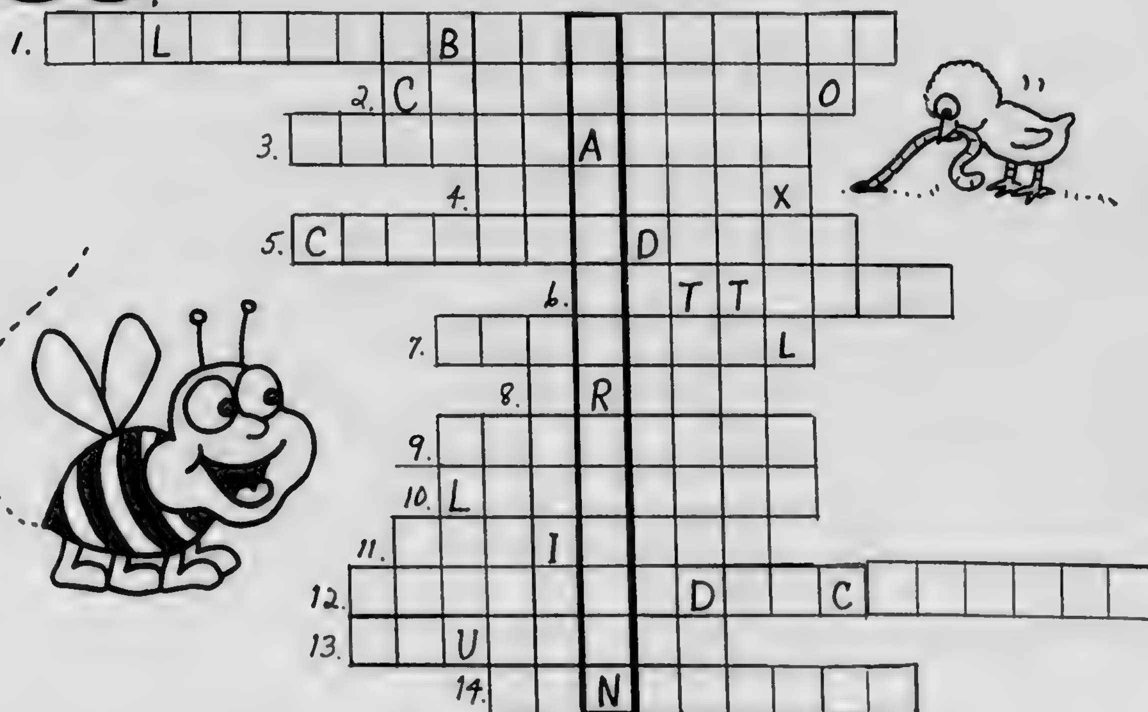
À partir de ces trois cercles, peux-tu reproduire le «86» que tu vois sur la chemise d'Ernie?

Complète le MOTS CROISÉS suivant et tu découvriras le THEME d'EXPO 86



1. Province où a lieu Expo 86
2. Nom du pavillon qui a la forme d'un dome géodésique
3. Nom du pavillon construit par le gouvernement fédéral
4. Nom de l'écran hémisphérique le plus grand du monde
5. Prénoms du couple invité à ouvrir Expo 86
6. Organisateur en chef d'Expo 86
7. Moyen de transport gratuit sur le terrain de l'Expo
8. Nom du robot parlant
9. Ville où a eu lieu Expo 67
10. Nom de l'école franco-manitobaine dont la chorale est allée à Expo 86
11. Nom de la province de l'Ouest qui n'a pas de pavillon à Expo 86
12. Nom du train antique qui est parti à Expo 86
13. Grand voilier qui se rendra à Expo (Il est sur les pièces de 10 cents.)
14. Nom de la ville dont le centenaire coïncide avec EXPO 86

Lorsqu'en 1978 la ville de Vancouver a commencé à organiser une grande fête pour célébrer son centenaire, personne ne savait à ce moment-là qu'il adviendrait EXPO 86, cette grande fête qui durera cinq mois et demi, qu'il y aura au moins 15 millions de visiteurs et qu'il en coûterait 2 milliards de dollars!!



l'été



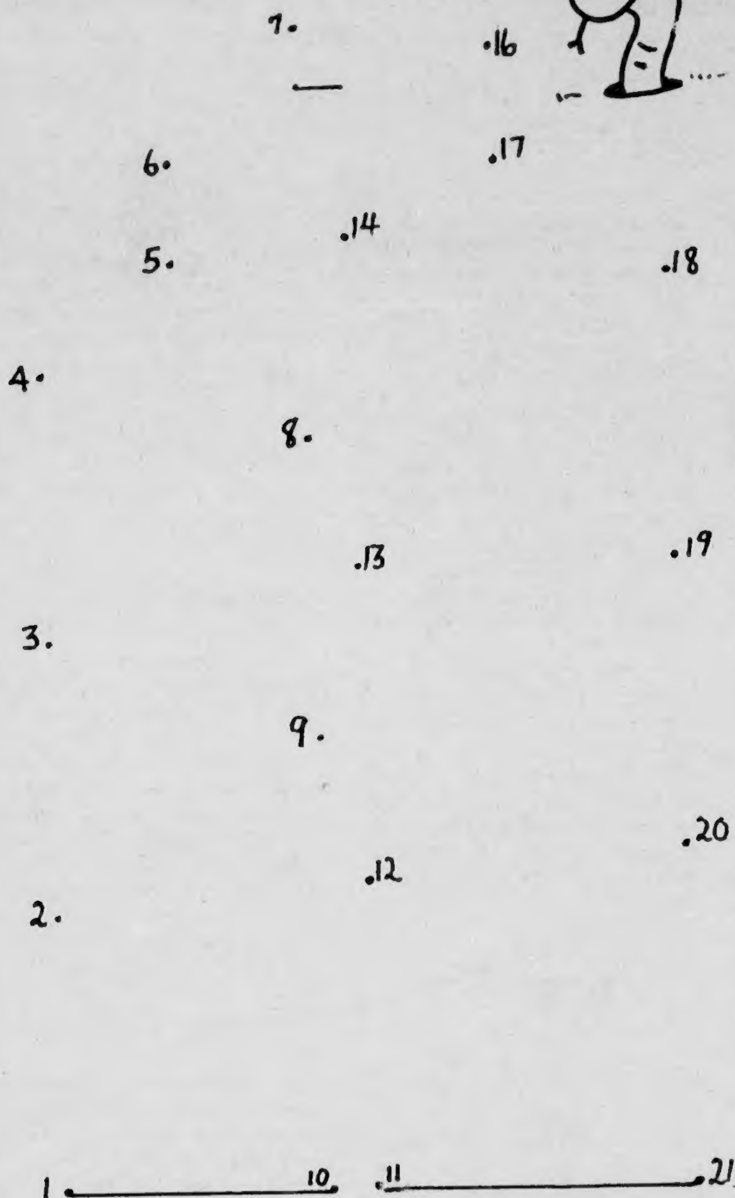
FÊTONS!

La fête de la Saint-Jean sera célébrée comme d'habitude à La Broquerie et aussi à Saint-Boniface cette année!

C'est le temps de fêter ensemble notre fierté d'être Canadiens-Français les 21 et 22 juin prochain!

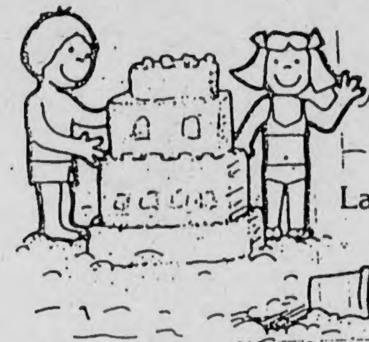
«Gens de chez nous... c'est à notre tour de nous laisser parler d'amour...»

Complète ce point-à-point et tu découvriras le pavillon de la Saskatchewan.



Les pavillons... après l'Expo?

Expo 86 est une exposition mondiale de catégorie **spéciale**, tandis qu'Expo 67 était de catégorie **universelle**. Les lois qui gouvernent ces expositions veulent que les Expos de catégorie spéciale aient des pavillons temporaires. C'est pourquoi les pavillons construits pour Expo 86 peuvent être défaits et déménagés dans des communautés à travers toute la province. Ces pavillons deviendront des salles paroissiales, des centres communautaires ou encore des centres récréatifs. Ainsi donc, Expo 86 se répandra tout à travers la province et deviendra bien pratique et fonctionnelle après avoir été des plus amusante.



Membre gagnant de la semaine
Noël Lavoie
6 ans
La Broquerie (Manitoba)

Réponses:
Mots-croisés

1. Colombie-Britannique
2. Centre Expo
3. Place Canada
4. Omnimax
5. Charles, Diana
6. Pattison
7. Monorail
8. Ernie
9. Montréal
10. Lavallée
11. Manitoba
12. Prairie Dog Central
13. Bluenose
14. Vancouver

Thème: Transportation



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

VIE SOCIALE

*Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.*

Décès

Berthe Lavack (née Sabourin), épouse de feu Walter Lavack, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédée le 12 juin à l'âge de 74 ans.

Aurore (Blanchette) **St-Laurent** (née Lanthier), épouse de feu Raymond Blanchette en première noce et de feu William St-Laurent en deuxième noce, de Saint-Boniface, décédée le 12 juin à l'âge de 84 ans.

Aline Rondeau (née Labossière), épouse de feu Léon Rondeau, de Saint-Léon, décédée le 11 juin à l'âge de 80 ans.

Joseph A. Lauzé, époux de Marie-Ange Hérie, anciennement de Saint-Jean-Baptiste, décédé le 13 juin à Winnipeg à l'âge de 82 ans.

Joseph Fontaine, époux de Diane Fontaine, de Saint-Boniface, décédé le 13 juin.

Camille Jolicoeur, époux de Dora Ouimet, de Giroux, décédé le 14 juin à l'âge de 72 ans.

Henriette Mahé (née Pelland), épouse de Jean Mahé, de Saint-Boniface, décédée le 14 juin à l'âge de 53 ans.

Honora Jubinville (née Payette), épouse de Antonin Jubinville, de Saint-Léon, décédée à Notre-Dame-de-Lourdes le 13 juin à l'âge de 82 ans.

Sir Céleste J. Muller, époux de Dorothy Smyth, de Saint-Boniface, décédé le 15 juin à l'âge de 85 ans.

Eva-Marie Plourde, de Saint-Boniface, décédée le 16 juin à l'âge de 95 ans.

Anna Vandale (née Boivin), épouse de Frank Vandale, de Richer, décédée le 15 juin à l'âge de 66 ans.

Anniversaire



Laura Fréchette (née Smith) a célébrer son 98e anniversaire de naissance avec style le 14 juin. Elle s'est baladée... en avion!

Née à Emerson le 14 juin 1888, Laura Fréchette a passé le gros de sa vie à Sainte-Anne-des-Chênes. En plus, elle est résidente à la Villa Youville depuis l'ouverture officielle de ce foyer en juiin 1965. Ne manquez pas son Portrait qui sera publié dans **La Liberté** au début du mois de juillet.

Nécrologies

AUGUSTINE MIGNOT

Le samedi 7 juin au Centre Taché est décédée à l'âge de 94 ans, Madame Augustine Mignot, née Mugnier.

Lui survivent, une fille Alice et son mari Joseph de Valleyfield au Québec, un fils Gilbert et sa femme Denise de St-Vital, ainsi que 9 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Elle fut précédée dans la tombe par son mari René-Romain en 1962, un fils René en 1921 et une fille René en 1979.

Née à Chamoux-sur-Gelon, Savoie, France, elle vint au Canada en 1919 avec son mari pour s'établir et exploiter une ferme premièrement en Alberta, puis en Saskatchewan. En 1937, avec leurs enfants, ils élisaient domicile à Lorette au Manitoba, puis vécurent à La Broquerie où M. Mignot décéda. Madame Mignot s'installa alors avec sa fille Renée au 62, rue Essex, à St-Vital.

Après le décès de Renée, Madame Mignot se retira chez les Soeurs de la Présentation, avenue River, puis vécut ses dernières années au Centre hospitalier Taché.

Le mercredi 11 juin, la messe de la Résurrection fut célébrée par M. l'abbé Pierre Raymond en l'église de la paroisse Ste-Marie, à St-Vital, suivie de la sépulture au cimetière de St-Vital.

La famille remercie sincèrement le personnel du 3DE du Centre hospitalier Taché pour leur dévouement envers la défunte.

DENIS ROCAN

Le vendredi 16 mai, entouré de sa famille, s'éteignait paisiblement Denis Rocan à l'âge de 42 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Jacki (née Laurin); sa mère Thérèse Rocan; ses 3 soeurs Jacqueline Farrell et son époux Tom, Louise Sicotte et son mari Gilbert et Janet Gill; 2 frères Paul et son épouse Diane, Gérald et son épouse Colette, quatorze neveux et nièces; ses beaux-parents Jacques et Monique Laurin; Ron Laurin et, spécialement, Sue Roca et son époux Camille. Denis fut précédé par son père Maxime en octobre 1972.

Denis fut un modèle de courage pour ceux qui l'entouraient. Avant sa longue maladie, il était reconnu pour sa joie de vivre.

Les funérailles ont eut lieu le mercredi 21 mai à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'abbé Léo Couture était le célébrant.

Les porteurs furent MM. Grant Sicotte, Tom Farrell, Maurice Fontaine, Gilbert Sicotte, Paul Gauthier et Ron Laurin.

Au lieu de fleurs, des dons furent faits à la Société M.S. et au Centre hospitalier Taché.

Des remerciements sincères au personnel extraordinaire du Centre hospitalier Taché pour leur dévouement et soins inlassables.

La maison funéraire P. Coutu et Cie était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille désire remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence, offrandes de messes, fleurs, cartes, prières ou de toute autre façon.

Un merci spécial à M. l'abbé Léo Couture, et la chorale pour le beau chant.

Notre gratitude à tous ceux et celles qui ont été un réconfort pour notre Denis, surtout les garde-malades, médecins, aumônier, soeur Jeanne Monchamps et tout le personnel du Centre Taché.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.



Être supérieure provinciale c'est quoi?

C'EST AIMER

À la veille de terminer deux mandats dans ce rôle de service dans l'Église et dans la Congrégation des Soeurs de la Charité de Montréal, "Soeurs Grises", je peux dire que j'ai aimé les religieuses, les collaborateurs et collaboratrices laïques, les associé(e)s, les prêtres, les représentants gouvernementaux civils au niveaux municipal, provincial et fédéral, le conseil provincial avec qui j'ai travaillé, les 6,000 employés dans nos oeuvres de charité et leurs familles, les 2,000 bénévoles, les centaines de membres de conseils d'administration avec qui j'ai oeuvré et leurs familles.

Il y a aussi les milliers de personnes que nous servons quotidiennement dans les oeuvres de charité qui sont notre raison d'être et qui ont été le souci constant des membres du conseil provincial.

C'EST SERVIR

Détenir ce poste, c'est consentir positivement à se faire manger son temps et parfois sa réputation. C'est avoir ses doutes. C'est surtout aimer servir beaucoup dans l'administration d'oeuvres de charité. Si on aime vraiment, on est créative. C'est accepter une mission prophétique qui demande du courage. Si on aime, on est patiente, forte et magnanime dans la souffrance inhérente à ce service. Certainement, ça veut dire s'accommoder à un horaire serré.

Si on aime, si on veut se donner, on est généreuse, non centrée sur soi, sans se plaindre. Si on aime, comme Soeur Grise, on veut véritablement servir QUELQU'UN et pas juste travailler. On ne se ménage pas si on veut bien servir comme supérieure provinciale. C'est aussi accepter d'être faible, de se tromper et de s'excuser. C'est accepter d'être critiquée dans les décisions prises et de continuer à agir, à aimer et à décider encore... C'est accepter de ne pas être rigide dans des manières d'être, de penser, de sentir, d'agir.

Être supérieure provinciale, c'est animer, c'est permettre des expériences, c'est avoir le goût du risque apostolique, c'est donner la place à la Providence d'agir souvent et beaucoup. C'est accepter de lancer des défis, d'appeler d'autres à grandir et à nous dépasser. C'est consentir à une certaine solitude dans ce poste tout en aimant beaucoup les religieuses, les laïcs, les collaborateurs et collaboratrices laïques dans un engagement de célibat consacré qui est ouvert, créatif et libérant. C'est aimer travailler avec les Églises locales.

C'EST ACCEPTER DES DÉFIS ET VIVRE DES JOIES

Servir comme supérieure provinciale veut dire qu'on s'appartient très peu et qu'on vit beaucoup d'incertitudes, surtout dans la vie religieuse apostolique. C'est consentir à ce qu'on interprète comme puissance et autorité ce qui en



Marie BONIN

L'auteure est Supérieure provinciale des Soeurs Grises du Manitoba.

COMMENTAIRE

fait est interdépendance avec l'Église, l'État, les conseils d'administration. C'est faire face aux règlements gouvernementaux des divers Ministères qui posent chacun des défis.

C'est vouloir s'engager dans la défense active et organisée du foetus sans voix; c'est se préparer souvent assez tard en soirée pour des discours; c'est porter secours aux handicapés au Centre Saint-Amant ou à Chesterfield Inlet; c'est protéger et lutter contre l'euthanasie du vieillard; c'est intercéder pour le réconfort des personnes aînées à domicile avec la Fondation Youville; c'est consentir au lancement d'un immeuble de recherche pour la médecine, l'éthique, la planification naturelle des naissances, etc., alors que le gouvernement ne garantit pas les fonds.

C'est accepter d'animer des laïcs de toute dénomination religieuse et d'être animée par eux. C'est se prodiguer sans compter avec des conseillères provinciales, des collaborateurs laïques qui épousent la Mission de nos oeuvres de charité et sont attentifs aux plus démunis en y engageant leur énergie, leurs talents, leur temps avec audace et créativité. C'est être très heureuse que des jeunes femmes avec des coeurs "à la Mère d'Youville" viennent renflouer nos forces déclinantes.

C'EST OUVRIR DES VOIES NOUVELLES EN RÉPONSE À DES BESOINS NOUVEAUX

Dans la ligne de la mission des Soeurs Grises, toutes les voies traditionnelles et nouvelles sont possibles. Il s'agit d'offrir des réponses neuves aux appels quotidiens du Père, à la suite d'une Marguerite d'Youville que Jean XXIII a nommé "Mère à la charité universelle". C'est dire que nous devons être toujours prêtes comme Soeurs Grises à entreprendre avec zèle les oeuvres que la Providence nous indique pour le soulagement des pauvres et l'avancement de la justice.

C'est ouvrir la Clinique Youville pour la famille dans un centre commercial, c'est entreprendre sans cesse de la construction à l'Hôpital Saint-Boniface pour mieux prodiguer les soins, le Foyer Valade (*ancien Foyer Saint-Boniface*), à Gravelbourg, à l'immeuble de recherche, etc. C'est accepter avec joie d'héberger chez nous Mère Teresa, Christian Beaulieu, le père Nourissat, et d'offrir des distinctions spéciales à Mme Jehan Sadate d'Égypte, à Mère Teresa de Calcutta, à Mme Carter des États-Unis, à Jonas Salk, à Christian Barnard de l'Afrique et à Jean-Paul II à la Cathédrale Ste-Marie.

Écouter

Tout ceci en offrant un leadership congrégationnel certes, mais en acceptant aussi le défi que les collaborateurs laïques réfléchissent, se dépensent, agissent, collaborent et utilisent leurs génies créateurs, leurs talents, leur esprit oecuménique comme Juif, Presbytérien, Mennonite, etc. pour le service des moins nantis. Eux aussi sont des pèlerins d'Église. Ils ont souvent à exercer un leadership et à évangéliser l'ordre temporel et les avenues parfois moins cléricalisées. Ils nous offrent des défis et en retour nous pouvons les aider à prendre leur place dans les apostolats de l'Église. Nous sommes redevables à tous ces professionnels bénévoles, ces hommes et ces femmes de coeur et de tête qui se dévouent pour les malades et les personnes dans le besoin au Manitoba et en Saskatchewan.

C'EST ACCEPTER DE PARTIR...

Le gouvernement dans l'Institut des Soeurs Grises est avant tout un service et un service qui s'exerce dans la fidélité à l'Évangile et à l'Église. Gouverner, c'est susciter l'intérêt, écouter, consulter, encourager la participation des religieuses et des laïcs en esprit de foi et c'est souvent exigeant. C'est se mettre en toute disponibilité au service des autres; c'est grand, mais c'est aussi accaparant.

L'Église a prévu des mandats qui n'excèdent pas six ans au même endroit. Et donc je pars le 30 juin 1986 pour d'autres cieux. J'ai beaucoup aimé le sol manitobain et ce peuple de la rivière Rouge, du Nord, de Fort Frances, de la Saskatchewan qui est devenu mien. J'étais d'ailleurs de ce terroir... "On est toujours responsable de ce qu'on a apprivoisé", dit le petit prince de Saint-Exupéry. C'est vrai, je pars, mais j'ai tellement de bons souvenirs de ces six dernières années.

Où irai-je?

Je me reposerai un brin pour être ensuite en meilleur état de disponibilité de service n'importe où, probablement dans l'Est du Canada. J'ai accepté de la part de ma supérieure générale d'être vice-postulatrice de la cause de canonisation de Mère d'Youville. Tout ce qui manque à Rome... c'est un miracle. Priez avec nous Mère d'Youville avec grande confiance; d'ailleurs le père Racicot, s.j., l'a surnommée "magicienne des gens mal pris". Faites-moi connaître le fruit de votre prière.

J'ai également accepté d'être vice-présidente de la nouvelle Association internationale des centres catholiques de la santé, dont le chef-lieu est à Rome. On me demande aussi d'aider à préparer les fêtes du 250e anniversaire de la fondation des Soeurs Grises en 1987-1988.

Et puis, il y a partout des personnes à aimer et à aider en acceptant d'être aidée personnellement et communautairement. J'aurai le goût d'aider des jeunes et des personnes dans le besoin à Montréal.

De continuer

Merci à tous ces collaborateurs et collaboratrices qui ont permis aux Soeurs Grises d'être bâtisseuses de la communauté parfois aux prises avec de grandes difficultés et souvent avec des joies, occasionnellement en faisant face à de grands défis, mais finalement avec une intégration d'ensemble. Nous avons tous grandi beaucoup. Merci de m'avoir permis d'exercer un certain rôle de pasteure à une population qui dépasse les frontières des paroisses, des diocèses et des provinces géographiques.

J'ai essayé de continuer dans la ligne des devancières pour que des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants, des non-nés, des familles dans la souffrance, la maladie, la solitude soient secourus. J'espère que nos réponses de Soeurs Grises ont été libératrices, constructives et efficaces. Pardon, si elles n'ont pas été suffisantes, assez cohérentes avec l'Évangile et priez pour nous.

Merci à M. Bernard Bocquel qui m'a invitée à écrire dans **La Liberté**. J'aime ce peuple de la rivière Rouge. Il est attachant. Mère Valade avait déjà dit: "Il faut avoir le coeur grand comme les prairies". J'y laisse beaucoup du mien en vous quittant...

Soeur Marie

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Les enfants de **M. et Mme George Beaudette**



de la Villa Youville, Sainte-Anne, célébreront leur

60e ANNIVERSAIRE

le 1er juillet 1986.

Un thé-rencontre aura lieu en leur honneur au Centre culturel de Sainte-Anne de 14h à 17h.

Bienvenue à tous parents, amis et connaissances.

Votre présence serait appréciée. Pas de cadeaux.

AVEC AMOUR, les enfants

Au paradis des comités winnipégois

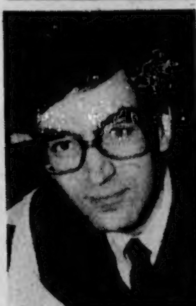
Tenace. Voilà le mot qui décrit Gaston Boulanger. Un résidant de la rue Kitson à Saint-Boniface qui, depuis plus de six ans, tente de convaincre la ville de Winnipeg d'un danger routier sur la rue Kenny. Six ans. Sans succès.

Le problème? La ruelle dont se servent les résidants du côté sud de la Kitson entre la Taché et la Kenny donne sur la rue Kenny. Au bout de la ruelle, il y a un gros orme qui coupe le champ de vision d'une personne voulant prendre la Kenny de la ruelle de la Kitson.

La situation est d'autant plus compliquée que la ruelle en question débouche sur la rue Kenny en bas d'une pente. Lorsqu'il y a des voitures garées sur la Kenny le long de la pente, il devient impossible de voir s'il y a des voitures roulant sur la Kenny.

Le problème peut plus facilement être vu d'une autre façon, en s'assoyant au volant d'une voiture, par exemple.

En conducteur averti, vous quittez la ruelle en respectant votre stop avant de prendre la Kenny. Puisque vous êtes en


Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

bas de la pente, tout ce que vous voyez, c'est le tronc d'un gros orme. Et, en plus, lorsqu'il y a des voitures stationnées, vous voyez des voitures stationnées. En d'autres mots, d'après Gaston Boulanger, "vous ne voyez rien. Si vous vous faites frapper par une voiture qui descend la pente, c'est vous qui êtes dans le tort."

En avril 1981, un jeune de six ans de la rue Kitson a été écrasé au croisement de la rue et de la ruelle. Cet accident mortel avait eu lieu 16 mois après que Gaston Boulanger avait rencontré le conseiller Guy Savoie pour lui faire part des dangers possibles le long de ce bout de la rue Kenny.

Reconnaissant qu'il y avait un problème, la ville de Winnipeg a mis en vigueur, en juillet 1983, une restriction aux heures de stationnement sur la Kenny devant l'école du Précieux-Sang, qui est située juste au sud de la ruelle en question. Ainsi, il était défendu de stationner là de 8h à 17h, du lundi au samedi.

Pas complètement satisfait de cette situation, Gaston Boulanger demanda à la ville de Winnipeg d'interdire le stationnement sur ce bout de la rue en tout temps. "Si on a admis qu'il y avait un problème pour les élèves de l'école durant la journée, raisonne le père de cinq enfants, on doit aussi admettre que le même problème existe aussi pour les contribuables."

Tous ont signé la pétition

D'ailleurs, explique Gaston Boulanger, il n'y a aucun besoin, pour les résidants du quartier en tout cas, de stationnement sur la rue Kenny, puisqu'il n'y a pas de maisons qui font face à cette rue.

Une lettre, adressée au maire de Winnipeg, lui a valu la réponse suivante: le conseil de ville a délégué tous ses pouvoirs en matière de sécurité routière à un comité permanent (*Committee on Works and Operations*).

Alors Gaston Boulanger écrit à ce comité. Ce comité l'informe qu'il ne prend aucune décision, (*lorsque la question est d'intérêt local seulement*) avant de recevoir une recommandation du Comité communautaire affecté. Il faudra donc qu'il s'adresse au Comité communautaire.

En avril 1984, le **Committee on Works and Operations** informe Gaston Boulanger qu'il n'y aura aucun changement puisque le Comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital a indiqué qu'il n'avait pas l'appui des résidants du coin.

En février 1985, Gaston Boulanger fait circuler une pétition demandant aux résidants d'appuyer sa demande. "Toutes les personnes au sud de la rue Kitson ont signé, affirme Gaston Boulanger. Sauf le conseiller Guy Savoie, qui était absent lorsque la pétition a circulé."

En août 1985, Gaston Boulanger s'est présenté devant le *Comittee on Works and Operations*, demandant l'imposition d'une interdiction de stationnement en tout temps. Le conseiller Guy Savoie se présenta en même temps, demandant qu'il n'y ait aucun changement aux règlements de stationnement. Guy Savoie obtint gain de cause.

Rebondissement en octobre et novembre 1985. Le président du Centre communautaire du Précieux-Sang et le gérant demandent à la ville de Winnipeg de permettre le stationnement les samedis et les dimanches.

Le 13 décembre 1985, les interdictions de stationnement sont encore une fois changées. Maintenant, on peut stationner rue Kenny le samedi et le dimanche. Avant, ce n'était que les dimanches et après 17h les jours de la semaine.

Est-ce que Gaston Boulanger va abandonner la partie? "Puisque les autorités civiques ne veulent rien faire, affirme l'employé du Canadien national, je vais représenter ma requête. Jusqu'à temps qu'ils comprennent."

"La ville se base toujours sur des statistiques. Elle dit: bon Dieu, il y a seulement eu un mort. Combien de mort y aura-t-il avant qu'elle puisse voir qu'il y a un problème?"

Connaître les rouages

"Je ne me décourage jamais. Je comprends comment le système fonctionne maintenant. Au début, je ne savais pas trop comment fonctionnaient les rouages. J'ai dépassé ce stade maintenant. Par contre, je ne sais pas pourquoi on ne veut pas admettre qu'il y a un problème."

De fait, à la réunion du Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital du 17 juin, Gaston Boulanger a présenté sa requête en français. Une requête qui a été reportée à la réunion du 8 juillet. Puisqu'il n'y avait pas de système de traduction simultanée à cette réunion. (*Le conseiller Al Ducharme n'aurait pas pu participer aux discussions.*)

La morale de cette histoire? La grosse roue de l'administration winnipégoise, qui use la volonté de tous, sauf des plus tenaces, roule lentement...

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots au maximum (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

À VENDRE: 81 Buick Skylark, 68 000 milles, 4 cylindres, bon état, 3 800$ ou meilleure offre. 233-6713. après 16h du lundi au vendredi.
204-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À VENDRE: 79 Grand Prix, 116 000 km, Michelins, c.c. Très bon état, 4 500$ ou meilleure offre. Enquêtes sérieuses seulement - 888-8620 entre 7h30 et 15h30.
92-

À VENDRE: un terrain boisé de 13½ acres. 2½ sud-ouest de La Broquerie. 424-5204.
66-

À VENDRE: 80 acres de terrain, 3½ sud-est de La Broquerie. Téléphonez au 424-5204.
67-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

À VENDRE: St-Norbert - "new listing" vente privée, 82 900$ "Bungalow" de 3 chambres à coucher, "central air", sous-sol fini, lave-vaisselle, garage double. Pas d'agents s.v.p. 261-9130.
87-

À VENDRE: Moto 1978 Yamaham 650 spécial, 850$ o.m.o. Appelez après 17h - 783-8589.
205-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Spéciaux - chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 3,39$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn, A & R Carpet Barn, 233-3061.
45-

À VENDRE: au Parc Windsor, bungalow de 3 chambres à coucher, parfaite condition, 2000 pieds carrés. Double garage avec patio couvert. Air climatisé. Rec room professionnellement fini. À voir "Open House" les 21 et 22 juin de 14h à 20h au 1212, rue Cottonwood. Téléphone: 253-0054.
200-

VENTE DE COUR et SOUS-SOL, au 513, rue Desmeurons les 20-21-22 juin de 9h à 17h. Tout doit partir.
201-

À VENDRE: lot riverain de 1 acre, 3 milles au sud de la plage de Saint-Malo, roulotte entièrement meublée de 29' x 8' avec extension moustiquaire de 10' s 15', cabanon, remise, jardin potager, électricité, pompe à eau. 9 500$ ou meilleure offre. Composez le 256-8064.
203-

GARDERAIS POUR VOUS: Dame dans les environs de l'école Archwood, rue Archibald, désire garder votre enfant chez elle. Le jour, les après-midi ou en soirée. Composer le 237-0715.
95-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
88-

À LOUER: appartement sur la rue Bertrand, 2 chambres à coucher, câble, poêle et réfrigérateur. Stationnement inclus. Libre le 1er juillet, 395$ par mois. Composez le 233-4053 après 17h.
202-

À LOUER: à St-Boniface pour le 1er juillet, un appartement de six pièces; les utilités, le stationnement, la laveuse et sécheuse sont compris dans le loyer de 420$. Composez le 237-4446 ou 237-5352.
206-

RECHERCHE - jeune homme de St-Boniface recherche une maison ou appartement à louer pour le 1er août à St-Jean-Baptiste (MB) - 233-5564.
207-

RECHERCHE; Dame ou étudiante pour garder 2 enfants âgés de 7 et 9 ans après l'école. Proche de l'école Lavallée, préférablement une dame ou étudiante francophone. Références. Composez le 256-9973 ou le 257-4055 (Mariette).
98-

RECHERCHE: Pension chez une famille francophone à Saint-Boniface du 5 juillet au 1er août. Dame de 29 ans, non fumeuse. Appelez le 859-2078 après 18h ou écrivez à D. Lyon, Boîte 587, Rossburn (Manitoba) R0J 1V0.
99-

Voici un meilleur carburant pour les automobilistes canadiens.

LE NOUVEAU Nº 1 DE PETRO-CANADA

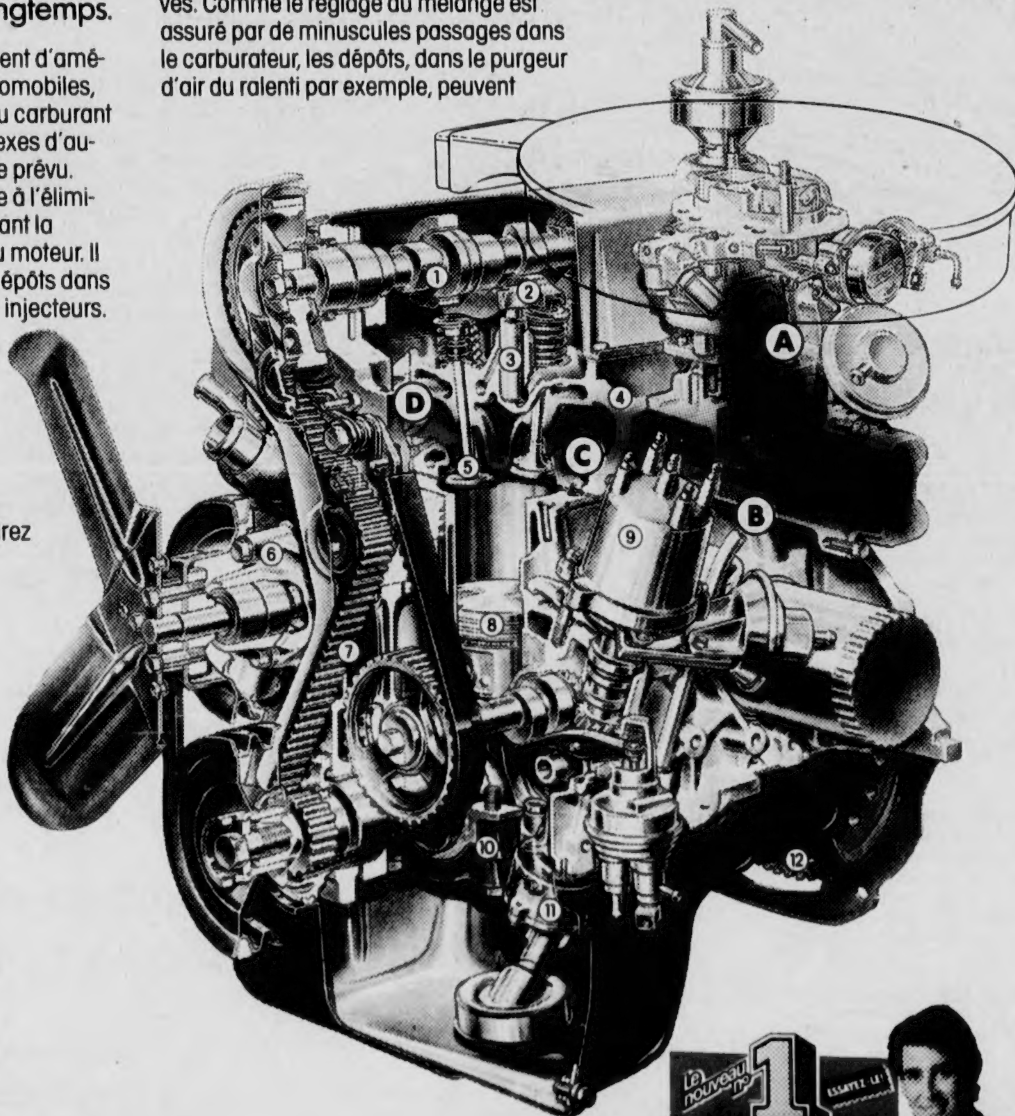
Un super sans plomb qui aide le moteur de votre voiture à tourner plus proprement, plus en douceur, plus longtemps.

Conformément à son engagement d'améliorer la qualité des produits automobiles, Petro-Canada lance un nouveau carburant qui permet aux moteurs complexes d'aujourd'hui de fonctionner comme prévu. C'est un carburant qui contribue à l'élimination des dépôts nocifs réduisant la puissance et la performance du moteur. Il prévient aussi la formation de dépôts dans les systèmes à carburateur et à injecteurs.
Résultats:
conduite supérieure...mises au point moins fréquentes... frais d'administration réduits.

Voyez quel est l'effet du NOUVEAU nº 1, depuis le carburateur à la chambre de combustion, et vous comprendrez pourquoi il serait avantageux de l'adopter.

Légende

1. Arbre à cames
2. Culbuteurs
3. Poussoir hydraulique
4. Culasse
5. Soupape
6. Pompe à eau
7. Courroie de distribution
8. Piston
9. Distributeur
10. Chapeau de palier
11. Pompe à huile
12. Volant



A Carburateur:

C'est dans le carburateur que se fait le mélange air – carburant le mieux dosé pour le moteur: générant plus de puissance et limitant les émanations nocives. Comme le réglage du mélange est assuré par de minuscules passages dans le carburateur, les dépôts, dans le purgeur d'air du ralenti par exemple, peuvent entraîner des ralentis saccadés, des hésitations, le calage à l'accélération et l'emballement à vitesse de croisière. En débarrassant le carburateur de ces dépôts et en minimisant leur réapparition, le NOUVEAU nº 1 peut vous assurer une conduite améliorée, une performance plus régulière et un bon dosage du mélange.

De nombreuses voitures récentes sont équipées d'injecteurs. L'aiguille d'injecteur pulvérise le carburant dans l'orifice d'admission. Lorsque des dépôts s'accumulent sur l'extrémité de l'aiguille, la pulvérisation est réduite ou déformée. Il en résulte perte de puissance, hésitations, emballement, ratés, donc un mauvais rendement.

Le NOUVEAU nº 1, super sans plomb, peut débarrasser l'injecteur de ces dépôts et prévenir leur réapparition, afin que votre moteur puisse fournir la performance prévue.

B Collecteur:

L'accumulation de dépôts dans le collecteur d'admission prolonge la période de réchauffement du moteur, entraînant hésitation, calage et perte de puissance. L'élimination de ces dépôts accélère le réchauffement du moteur et permet un meilleur fonctionnement.

C Soupapes et orifices d'admission:

Des dépôts dans les soupapes et les orifices d'admission peuvent entraver l'alimentation du moteur et provoquer une perte de puissance, donc un fonctionnement médiocre. Dans un grand nombre de voitures, on a recours à la technologie dite de combustion rapide, et la performance est fonction de la propreté des soupapes et des orifices d'admission. Le NOUVEAU nº 1 protège soupapes et orifices d'admission contre la formation de dépôts et aide les moteurs à combustion rapide à fournir le rendement prévu.

D Émissions d'échappement:

En nettoyant le système d'admission et en éliminant les dépôts, le NOUVEAU nº 1 aide non seulement votre moteur à tourner plus en douceur et plus longtemps, mais il réduit les émissions d'échappement.

Le NOUVEAU nº 1 – un meilleur carburant pour les automobilistes canadiens et une meilleure source d'énergie pour votre voiture. Passez chez le détaillant Petro-Canada ou Gulf participant et renseignez-vous sur le nouveau super sans plomb. Apportez le bon de cette annonce.

C'est notre façon de vous remercier d'essayer le NOUVEAU nº 1 de Petro-Canada.



1 $ DE RABAIS

à l'achat de 25 litres ou plus du NOUVEAU nº 1, le super sans plomb

Valide dans toutes les stations Petro-Canada et Gulf participantes.
Un seul bon par achat.
Valide jusqu'au 14 juillet 1986

Reproductions mécaniques inacceptables
Aucune valeur marchande





4080651H





ça nous appartient